

A  
P  
A  
R  
T  
&  
T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

PA  
I  
I  
N  
F  
O

Bulletin d'information  
2007 - Juin - No 41



**La patinoire d'Ycoor à Crans - Montana**

## **Edito « pati info »**

### **Mobilité réduite... Vivre parmi les autres !**

Le sport peut venir en aide à ceux qui souffrent et sa pratique, constante et mesurée, est vivement recommandée aux personnes à mobilité réduite ou handicapées.

En effet, faire du sport permet de s'épanouir en mettant en valeur le respect d'autrui sans distinction. Plus important encore, le sport offre la possibilité de vivre comme les autres, une expérience d'une richesse inestimable. Ne plus rester sur la touche en enviant les sportifs de tous niveaux, participer selon ses limites à se faire plaisir sans souffrir, reste le but, l'apothéose d'un bien être.

Dès lors, accueillir, mettre à l'aise et soutenir les personnes à mobilité réduite ou handicapées pour la pratique du sport devrait être un défi et une mission principale de toutes les villes et communes.

L'association Handisport offre aux personnes à mobilité réduite un large éventail de sports : tir à l'arc, natation, tennis, basket, tennis de table, pour ne citer que ceux pratiqués le plus couramment.

### **Pour des centres sportifs exemplaires**

L'accès des personnes handicapées aux infrastructures doit être étudié avec le plus grand soin par les services compétents et ceci pas uniquement dans le but de rester « tendance » mais par souci d'adapter un cadre de vie correspondant aux besoins des personnes à mobilité réduite.

A tous les degrés d'handicap et à tous les âges de la vie, le sport peut largement contribuer à la qualité de vie et à l'épanouissement individuel ou collectif.

Le sport pour les personnes à mobilité réduite doit devenir une des priorités dans la gestion du sport pour tous.

Bernard Buntschu  
Adjoint de direction  
Service des sports de la Ville de Genève

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES**  
**ROMANDES ET TESSINOISES**

**LISTE DES PATINOIRES AFFILIEES 2007**

\*\*\*\*\*

		Année
1. Bulle	Patinoire Espace Gruyère	1998
2. Champéry	Patinoire du Centre Sportif	1991
3. Château-d'Oex	Patinoire du Parc des Sports	1993
4. Chaux-de-Fonds, La	Patinoire des Mélèzes	1988
5. Chiasso	Palaghiaccio	2004
6. Délémont	Patinoire Régionale	1992
7. Fleurier	Patinoire du Val-de-Travers	1992
8. Fribourg	Patinoire St-Léonard	1988
9. Genève	Patinoire des Vernets	1996
10. Lausanne	Patinoire de la Pontaise	1989
11. Lausanne	Patinoire de Montchoisi	1989
12. Leysin	Patinoire du Centre Sportif	1992
13. Le Locle	Patinoire Artificielle	1993
14. Lugano	Pista Della Resega	
15. Malley-Prilly	Centre Intercommunal de Glace	1988
16. Martigny	Patinoire Municipale	1990
17. Meyrin	Patinoire Municipale	1990
18. Monthey	Association de la Patinoire Couverte	1989
19. Morges	Patinoire des Eaux-Minérales	1991
20. Moutier	Patinoire Prévôtoise	1988
21. Nendaz	Centre Sportif de Nendaz	1993
22. Neuchâtel	Patinoires du Littoral	1988
23. Pont-de-Martel, Les	Patinoire Couverte du Bugnon	1990
24. Porrentruy	Patinoire Couverte d'Ajoie	1988
25. St-Imier	Patinoire Couverte d'Erguel	1988
26. Saignelégier	Centre de Loisirs des Franches-Montagnes	1988
27. Sentier, Le	Centre Sportif de la Vallée de Joux	1993
28. Sierre	Patinoire Artificielle et Halle Polyvalente	
29. Sion	Centre Sportif de l'Ancien Stand et Tourbillon	1988
30. Thônex	Centre Sportif Sous-Moulin	1995
31. Tramelan	Patinoire des Lovières	1988
32. Vallorbe	Patinoire des 3 Vallons	1998
33. Verbier	Centre Sportif	1993
34. Villars-s-Ollon	Patinoire Couverte	1993
35. Yverdon-les-Bains	Patinoire Couverte	1988
36. Crans-Montana	Patinoire d'Ycoor	2006
37. Bienne	Stade de Glace	2006

\*\*\*\*\*

**voire identité ! une réalité..... l'APAR'T**

**PATI - INFO VOUS PROPOSE :**

### **Assemblée Générale à Lugano**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

### **Fête de la Glace**

Organisée pour la première fois le dimanche 19 octobre 2003, avec 28 patinoires participantes, cette manifestation importante sera reconduite pour une cinquième édition  
**le dimanche 21 octobre 2007**

### **Les Ponts-de-Martel**

A la patinoire du Bugnon, la piste de froid fortement endommagée par la corrosion prématurée des tuyaux.

**Distribution du Pati-Info à la section Suisse Romande et Tessin de  
l'Association Suisse des Services des Sports**

Bienne	Jean-Pierre Von Kaenel	Délégué au Sport
Bulle	David Seydoux	Responsable Service des Sports
Delémont	Sonja Teutschmann	Responsable administrative
Genève	Philippe Voirol	Chef Service des Sports
Lancy	Serge Troxier	Chef Service des Sports
Lausanne	Patrice Iseli	Chef Service des Sports
Locarno	Philippe Richardet	Dicastero Sport
Macolin	Olivier Swysen	Office Fédéral du Sport
Monthey	Daniel Comte	Chef de Service Travaux publics
Morges	Philippe Regamey	Chef de Service
Moutier	Maxime Jobin	Chef de Service
Neuchâtel	Etienne Dagon	Chef de Service
Nyon	Sylvain Rolli	Chef de Service
Prilly	Jean-François Pointet	Chef de Service
Pully	Jean-Pierre Frank	Chef de Service
Yverdon	Gérard Junod	Service des Sports

**Ligue Suisse de Hockey sur Glace Amateur – Région Romande**

Bernard Berset	Secrétaire
Philippe Duvoisin	Président
Jean-François Galley	Président de la Commission des Arbitres

Christian Ochem	Président Syndicat National des Patinoires Françaises, Belfort
Hubert Tourneur	1 <sup>er</sup> Vice Président, Mègeve
Pierre Corne	Secrétaire, Besançon
Luc Van Audenhaege	Bruxelles

# APAR&T

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

[www.patinoires.ch](http://www.patinoires.ch)

## Présentation et activités

L'association des patinoires artificielles romandes a été constituée le 26 mars 1988, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse, pour une durée indéterminée. Les patinoires tessinoises sont membres de l'Association depuis 1999.

L'Association a pour but:

- a) la sauvegarde des intérêts communs à l'égard d'autorités, d'associations, de sociétés et de groupements économiques, sur le plan romand et tessinois.
- b) la coopération dans la mise sur pied de manifestations sportives ou autres, d'entente entre plusieurs patinoires artificielles de suisse romande et du Tessin.
- c) l'échange d'expériences techniques et administratives en vue d'améliorer les conditions économiques des exploitations.
- d) l'adaptation, de cas en cas, de certaines conditions de travail et d'exploitation (telles que prix d'entrée, prestations aux entraîneurs ou professeurs de patinage, etc.) en vue d'éviter une concurrence préjudiciable aux intérêts des membres.
- e) l'affiliation à l'Association, dans la mesure du possible, de l'ensemble des patinoires artificielles romandes et tessinoises.

Actuellement 38 patinoires sont membres de l'APAR'T, dont les principales activités annuelles sont les suivantes:

- Parution du bulletin d'information "Pati-Info" (2 x par année)
- Promotion - information - affiliation des patinoires
- Collaboration avec la LSHG et les arbitres
- Organisation de cours pour techniciens de patinoire
- Organisation de séminaires pour les gestionnaires de patinoires
- Organisation de la Fête de la Glace
- Site internet <http://www.patinoires.ch/>
- Achats en commun

## Promotion du sport

L'APAR'T, qui regroupe près de 40 patinoires sous la présidence de M. Laurent Hirt, défend les intérêts communs de ses membres, organise des manifestations sportives, procède à des échanges d'expériences techniques et administratives et tend à harmoniser les conditions de travail et d'exploitation des patinoires de Suisse romande et du Tessin. Elle est également active au plan de la formation du personnel (techniciens, gestionnaires, etc.).

## Statistiques

En chiffre :

- **45 surfaces de glace** artificielle en Suisse romande
- 1'800 m<sup>2</sup> de glace x 45 = **81'000 m<sup>2</sup> de glace** à disposition
- **112'500 heures à disposition** des utilisateurs durant la saison de glace
- plus de **500'000 entrées** durant les heures de patinage public pour la saison 2005/2006

## Autres informations

Classification moyenne des principaux groupes d'utilisateurs des surfaces de glace :

- Les écoles
- Le hockey sur glace
- Le patinage public
- Le patinage artistique
- Le curling
- La pratique du Broomball (ballon balai)

Autres activités organisées et pratiquées dans nos patinoires : karting, disco, soirée spectacle sur glace, gala de patinage, soirée mousse, soirée récréative pour les entreprises.



### Affiliation au

Depuis 2006, l'APAR'T est affiliée à l'association "Le Respect ça change la Vie" en tant qu'organisation faîtière. Elle recommande à chacun de ses membres cette affiliation en vue de la promotion du "Fair Play" et comme hygiène comportementale.

## Le respect, la sécurité et le développement durable

L'APAR'T propose à la vente (CHF 100.--/pce) un CD Rom assurant auprès de ses membres la promotion de l'affiliation à l'Association "Le Respect ça change la Vie", concernant la sécurité dans nos patinoires et l'introduction du développement durable dans nos patinoires.

## Contacts APAR'T

Président APAR&T  
Communication

Laurent Hirt  
Both Dominique

[info@cssm.ch](mailto:info@cssm.ch)  
[d.both@espace-gruyere.ch](mailto:d.both@espace-gruyere.ch)

**ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. & T. »**

***Pista Della Resega – Lugano***

***mercredi 30 mai 2007***

**\*\*\*\*\***

**Présence des**

**Patinoires de :**

**CHAMPERY  
CHIASSO  
LEYSIN  
MOUTIER  
MEYRIN  
MEYRIN  
GENEVE  
GENEVE  
LUGANO  
THONEX  
TRAMELAN  
PONTS-DE-MARTEL  
SION  
PORRENTUY  
NEUCHATEL  
VERBIER  
PRILLY-MALLEY**

**GALLETTI Henri-Pierre  
CEREGHETTI Rudy  
CACLARD Alain  
SCHNEGG Olivier  
DUPERRIER Robert  
GENEQUAND David  
BUNTSCHU Bernard  
MULLER Jacques  
MAZZOLINI Antonella  
HIRT Laurent  
VUILLEUMIER Jean-Claude  
JEAN-MAIRET Eric  
BICHET Ignace  
AUBRY Marcel  
HENRIOUD Claude-Alain  
BERGUERAND Patrice  
GUEISSAZ Pierre**

## **1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 juin 2006, à Saignelégier**

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

## **2. Rapport du Président**

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DU PRESIDENT 2006-2007</b></p>
------------------------------------------------------------------------------

Chers Membres de l'APAR&T

12 mois se sont écoulés depuis ma nomination à Saignelégier en 2006.

12 mois pour quoi faire ?

### **Visibilité**

**Les gilets et les casquettes** : ils symbolisent notre appartenance à l'APAR&T. Ils nous identifient. Cette visibilité est très importante pour notre association.

### **Communication**

**Les drapeaux** : éléments tout aussi importants de notre visibilité, ils s'intègrent dans notre esprit de communiquer, de se faire connaître, de se faire voir. Les drapeaux sont utilisés lors de nos cours et assemblées ainsi qu'à chaque occasion possible. Ils sont à disposition.

**La présentation de l'APAR&T** en 2 pages, est jointe aux demandes d'admission, aux invitations faites à l'extérieur. Cette présentation est appelée à s'étoffer. Elle pourra paraître dans le Pati-info par exemple. Toutes les remarques, compléments sont les bienvenus pour étoffer ce texte.

**La liste des membres** : n'est surtout secrète pour personne, donc peut être publiée, jointe aux demandes d'admission, aux invitations faites à l'extérieur, elle pourra paraître dans le Pati-info par exemple. Il est très intéressant de savoir qui est membre, depuis quand, etc. Cette liste est tenue à jour, les compléments, remarques et corrections sont toujours les bienvenus.

### **Les invités au séminaire de Lugano :**

- nos patinoires voisines du Tessin : Ascona / Ambri / Biasca et Bellinzone dans le but avoué d'en faire des membres.
- l'OFSPPO de Macolin dans le but de se faire connaître.
- Le Président du Syndicat National Français des Patinoires. M. Christian OCHEM, relation de bon, que dis-je d'excellent voisinage et d'échanges.

### **Le site internet "patinoires.ch"**

Outil d'information et de communication par excellence, notre site internet est vivant. Faites-nous parvenir vos communications locales, vos matériels à vendre et/ou à échanger. C'est Olivier Schnegg qui à la responsabilité du site web.

### **Le Pati-info :**

Egalement outil d'information et de communication par excellence, à part égale avec notre site internet, notre revue est publiée deux fois l'an. Une étude est en cours pour la relooker. Pierre Gueissaz vous en parlera plus en détail. Je mets beaucoup d'espoir dans notre revue, elle doit nous permettre de prendre position sur les thèmes importants, de faire savoir ce que l'APAR&T pense, ce que l'APAR&T fait.

### **L'ASSS = Association des Services du Sports (section romande et Tessin)**

Lors de chaque assemblée générale (la dernière à Fribourg le vendredi 4 mai), l'APAR&T est invitée à prendre la parole et à présenter notre situation, nos cours, nos activités. C'est encore une occasion de nous faire connaître.

### **Statuts**

Refonte de statuts qui dataient de la création de l'APAR&T. Notre association vit, se développe, s'adapte, donc est sujette à des nouveautés et modifications. Vous allez donc vous prononcer sur les modifications qui vous sont proposées.

### **Nouveaux membres**

Crans-Montana le 3 novembre 2006

Bienne le 14 novembre 2006

Plus nous avons de membres plus l'on est crédible, pour nos partenaires, nos annonceurs, etc.

Les invités au séminaire de Lugano : Ascona / Ambri / Biasca et Bellinzone en espérant qu'ils adhèrent à l'APAR&T.

### **Assemblée ordinaire 2006 à Crans-Montana**

Cette assemblée, rebaptisée "**assemblée consultative**" dans nos statuts, nous a permis de faire le point à mi-saison, de répondre aux questions posées chez notre nouveau membre : Crans-montana.

Cette assemblée, compte tenu du gros travail d'organisation qu'elle demande et du résultat mitigé qu'elle apporte aux membres sera sujette à discussion au Comité quant à son maintien tous les ans.

### **Cours de techniciens de patinoire 2007 à la Chaux-de-Fonds**

Suivi par 42 techniciens et 6 membres du Comité de direction, un intérêt particulièrement soutenu nous confirme son succès. La date et le lieu ne sont pas encore arrêtés. Une réflexion sera faite par le Comité de direction quant à sa reconduction annuelle ou bisannuelle, sur 2 jours ou sur 1 jour. Nous devons poursuivre cette formation continue, dans un cadre de détente.

### **La Ligue Suisse de Hockey sur Glace**

Toujours la même attitude, ignorance totale des gestionnaires et propriétaires de patinoires. Nous n'existons pas. Les décisions sont prises, transmises pour application. Pas de consultations, pas de dialogue, c'est la grande démocratie du sport de glace !

### **Assemblée générale 2007 à Lugano**

Pourquoi Lugano ? Diable que c'est loin, mais diable que c'est sympathique, nos amis et membres tessinois ont aussi droit à notre présence, eux qui font chaque fois le voyage. Point d'orgue de notre présence à Lugano : confirmer la nomination d'Antonella Mazzolini au Comité de l'APAR&T, n'est pas déjà suffisant ?

Un ordre du jour chargé, des choix et des décisions, une association qui vit.

## **Séminaire de gestionnaires de patinoires 2007 à Lugano**

Habituellement couplé à notre assemblée générale, le séminaire devait de se tenir également à Lugano.

Changement des dates : oui et l'on assume cette regrettable erreur. La Fête-Dieu le mercredi 6 juin nous a rappelé à l'ordre : avec ce pont de congé (le vendredi) il n'était pas judicieux de maintenir ces dates, bien que déjà annoncées. Nous n'avions cependant pas publié ces dates par écrit. Le calendrier nous a imposé d'avancer d'une semaine notre Assemblée générale et notre séminaire avec les conséquences que l'on sait.

### **Syndicat National des Patinoires Françaises**

Des échanges qui s'intensifient, une passerelle par-dessus les frontières, voilà comment est perçu le voisinage avec nos Amis français = la présence de Jacques Quantin et sa patinoire ludique de Strasbourg le jeudi 31 mai comme intervenant lors du séminaire.

### **Motivation**

Toutes nos différences, toutes nos particularités, toutes nos envies et nos besoins, tous nos problèmes, toutes nos joies font de l'APAR&T quelque chose d'à part. Nous sommes tous concernés, alors on serre les coudes, on fonce, on y croit et on se bat, avec un cœur gros comme ça !

### **Remerciements**

Je termine cette première année en remerciant tout particulièrement les membres de notre Comité de direction. Tenir le guidon du tandem est une chose, pédaler en est une autre, et je vous assure qu'ils pédalent. Merci Pierre, merci Jacques, merci Alain, merci Olivier, merci Claude-Alain et merci Antonella, je crois que l'on peut les applaudir.

Sans eux, pas de cours de techniciens, pas de séminaires, pas d'Assemblée générale, pas de Pati-info, pas de site internet, pas... d'amitié est ça ce serait très grave !

Genève, le 22 mai 2007

Association des Patinoires Artificielles  
Romandes & Tessinoises  
Laurent HIRT  
Président

## » MÉMOIRE Le ballon

sur le trottoir, et celui du FC Gland; le championnat d'Europe de hockey aux Avants-sur-Montreux; le Servette des petits stades: il suffit de fouiller.

Il était posé sur le trottoir aux côtés de trois cartons de clous rouillés. Il attendait le camion. Un peu plat, fatigué, il gardait quand même une sacrée gueule. Je l'ai ramassé, dépoussiéré, graissé, gonflé. Non, pas gonflé, impossible, son ventre ne voulait plus rien savoir. Tant pis, il avait fait ses matches, joué sa vie de ballon, il aurait sa place peinard dans ma mansarde, serré contre d'autres bizarreries comme lui, étrangetés sportives trouvées dans les grands débarras — qui ont hélas tendance à disparaître — et, surtout, dans les brocantes qui d'ailleurs vont refleurir avec le printemps qui se manifeste.

### Qui veut l'assiette?

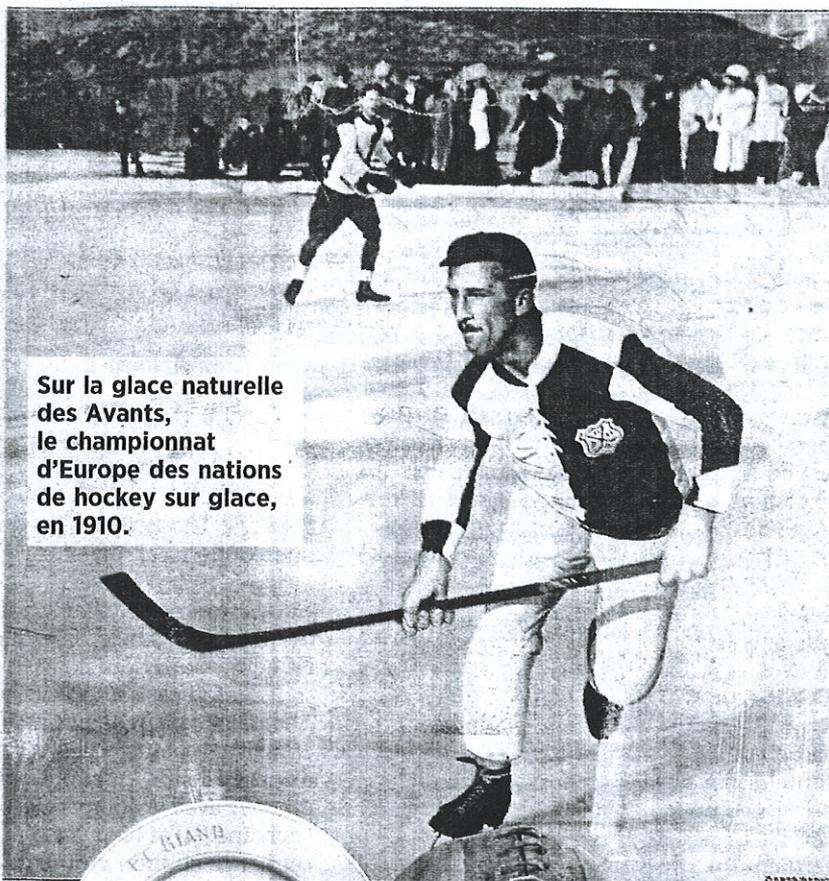
Le sport a une histoire, des histoires, et on les croise de temps en temps sur les étals des marchands de passé. Tenez, cette assiette que le FC Gland s'offrit sans doute pour ses quarante ans, en 1960, et que la dame de la brocante m'a vendue pour dix francs. Pas cher. On dirait, en plein centre, le ballon trouvé aux débarras. Même époque vraisemblablement. Années cinquante, soixante, ballons de cuir qui prenaient un poids infini les jours de pluie et de boue. Au dos de l'assiette, un petit poisson bleu, signature de la faïencerie de Nyon. Reste-t-il une de ses assiettes dans les locaux du FC Gland? Celle-ci ferait-elle plaisir au club de La Côte? Un petit clin d'œil de leur part, une carte postale sympa, même pas une bouteille, et elle est à eux, elle retourne à la maison.

La saison de hockey se termine, mais j'ai trouvé chez Pedro de quoi la prolonger un peu. Sur la couverture d'un journal de 1910, une photographie d'un

Les trésors cachés des marchands du passé

# La Suisse Sportive

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE HOCKEY SUR GLACE



Sur la glace naturelle des Avants, le championnat d'Europe des nations de hockey sur glace, en 1910.

HÉLOÏSE MARET/DOR

joueur sur la glace, naturelle bien sûr, du «Championnat d'Europe de hockey sur glace» aux Avants-sur-Montreux. Y participèrent le Club des patineurs de Berlin, l'équipe de Suisse, le Princess'club de Londres (vainqueur du tournoi), une équipe de Canadiens d'Angleterre, et la Belgique. Grand vainqueur, l'Angleterre, dont le chroniqueur de la «Suisse sportive» dit qu'elle avait une «équipe très vigoureuse et jouant

avec un ensemble parfait». Il précise aussi «qu'il y a lieu de faire des règles très strictes pour exclure du jeu toute brutalité».



#### 4. Rapport de l'Organe de Contrôle



#### Rapport de l'Organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale ordinaire  
des membres de l'

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES  
ROMANDES ET TESSINOISES**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'Organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels de l'APAR & T. arrêtés au 31 décembre 2006.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude. Le résultat de l'exercice 2006 laisse un bénéfice de Sfr. 1'469.05.

Nous remercions le caissier Alain Caclard pour la bonne tenue des comptes.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 25 avril 2007

Les vérificateurs

Jean-Claude Dutoit

Jean-Claude Vuilleumier

## **5. Décharge du Comité**

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

### **5.1 Nomination des vérificateurs des comptes (2007)**

1. Jean-Claude Vuilleumier, Tramelan
2. Jean-Claude Dutoit, Château-d'Oex

## **6. Cotisations 2008**

Inchangées Fr. 150.-- par patinoire, 37 patinoires affiliées.  
La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.  
Cotisation pour 2 surfaces de glace : Fr. 250.--.

## **7. Statuts de l'Association**

Les statuts dataient de la création de l'Association, le nouveau projet a été envoyé à tous les membres. Plusieurs modifications sont proposées et discutées. Les statuts corrigés seront envoyés à tous les membres avant l'adoption définitive.

## **8. Démission au Comité de Direction**

Comme annoncé lors de notre assemblée de décembre 2006, Dominique Both, représentant d'Espace Gruyère à Bulle, a démissionné en qualité de membre du Comité de Direction. Un surplus de travail ainsi que de nouvelles responsabilités accaparent notre ami Dominique et nous prenons acte de sa décision et le remercions pour tout le travail accompli.

## **9. Election au Comité de Direction**

Antonella Mazzolini de la Pista Della Resega à Lugano est la première « femme », de plus tessinoise, élue au Comité de Direction de notre Association. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et son tempérament « latin » est une garantie de motivation et d'action.

## **10. Rappel des dates importantes à venir**

- Assemblée Consultative de décembre 2007 : Date et lieu à venir
- Cours de techniciens de patinoire avril 2008 : Date et lieu à venir
- Assemblée Générale 2008 – Tramelan : Mercredi 4 juin 2008

## **11. Fête de la Glace 2006**

La quatrième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 22 octobre 2006.

Une vingtaine de patinoires unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations ; tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

L'évaluation de la « Fête de la Glace 2006 » permet le constat suivant :

Expérience à renouveler en 2007

- Promotion planifiée à l'avance pour l'assemblée des patinoires participantes
- Etablir la liste exhaustive des activités et des animations proposées en 2007 (à diffuser à chaque patinoire) – retour d'information faible en 2006.
- Informer la L.S.H.G. et l'Union Suisse de Patinage de la date de notre manifestation et les impliquer en limitant ou supprimant les matches, ou compétitions prévus ce jour-là
- Impliquer les clubs locaux dans l'organisation de la Fête
- Recherche de sponsors permettant l'impression du matériel publicitaire et fidéliser des « partenaires » dans le but d'élaborer un concept spécifique de jeux et d'animation lié au patinage public
- Préparer une conférence de presse locale ou régionale afin d'assurer le concours des médias avant et après la manifestation
- Information à la Commune, Municipalité et Service des Sports
- Affichage plus tôt (chaque patinoire nous communique ses besoins en affiches et flyers)
- Communiqué de presse général
- Chaque patinoire organise son programme en fonction des heures de glace disponibles
- L'objectif visé est l'affichage de l'annonce de la Fête de la Glace à la mi-septembre au plus tard
- La cinquième édition de la « Fête de la Glace » aura lieu le dimanche 21 octobre 2007. Inscrivez-vous et participez !

## **12. Cours de Techniciens de patinoire 2007**

Ce dossier reste la première priorité de notre Association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation des Techniciens de patinoire les 25 et 26 avril 2007 à la Chaux-de-Fonds, avec environ 50 participants. La possibilité de travailler « en glace » a été très appréciée avec des thèmes pratiques qui ont suscité beaucoup d'intérêt.

### **Programme du cours de techniciens de patinoire**

1. Présentation des différents types de ring et entretien
2. Avantages de l'eau déminéralisée dans l'exploitation
3. Révision d'une vanne d'ammoniac à presse – étoupe
4. Visite de la centrale frigorifique
5. Présentation de la surfaceuse WM
6. Pose d'une publicité dans la glace
7. Démonstration d'un appareil CO2
8. Traçage d'une piste de curling
9. Présentation de la surfaceuse Dupon 3500
10. Présentation du nouveau ring NHL
11. Présentation du système numérique de gestion
12. Emplacements et types de sondes, optimisation énergétique
13. Tour de table et échange d'expériences

Le cours se déroule sur deux jours, les participants étaient divisés en quatre groupes, en rotation dans chaque atelier.

Le cours de Techniciens de patinoire 2008 se déroulera au mois d'avril. La date et le lieu vous seront communiqués prochainement. Merci aux patinoires de nous retourner vos suggestions afin de pouvoir mieux répondre à vos besoins.

Du point de vue « statistique », 329 techniciens de patinoire ont suivi les derniers cours (1998 – 2007). Seulement onze techniciens ont participé à tous les cours ! La rotation importante du personnel technique dans les patinoires nécessiterait éventuellement la reprise de certains thèmes ces prochaines années.

Deux éléments seraient également à prendre en considération :

- Connaître le nombre exact de techniciens par patinoire, techniciens permanents et auxiliaires.
- Définir le profil modèle, idéal du technicien de patinoire, ses compétences, ses connaissances par rapport à nos exigences. Ensuite proposer des cours pour compléter la formation souhaitée.

**DATE IMPORTANTE 2007**

***Dimanche 21 octobre 2007***

**Fête de la Glace**

Association des Patinoires Artificielles  
Romandes et Tessinoises

### **13. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.**

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, et ce pour la saison 2006-2007.

La principale modification était liée à l'entrée en vigueur de la nouvelle directive émise par la Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace concernant une éventuelle prolongation du temps de jeu si une égalité de jeu était constatée après le temps réglementaire pour certaines catégories de jeu.

Cette directive a fait l'objet d'un avenant à notre Convention patinoires APAR + T / Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace région Suisse romande pour la saison 2006-2007.

Claude-Alain Henrioud vous a transmis, le 17 novembre 2006 une correction du temps de jeu des Moskitos B. Le temps de jeu est de 3 x 20 minutes alors qu'il était indiqué 3 x 15 minutes. Le tableau synthèse des temps réglementaires pour les matches de championnat a été corrigé et appliqué intégralement pour la saison 2006-2007.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et des arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Le bilan de la saison 2006-2007 n'apporte pas de commentaires particuliers, liés à l'application de la nouvelle directive (prolongation du temps de jeu). Les calendriers sont communiqués trop tard aux patinoires – comme l'année dernière – d'où des difficultés pour la planification du programme et de l'exploitation.

Une rencontre de « bilan » entre l'A.P.A.R. & T. et la Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande est prévue avant le début de la saison 2007-2008. La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

*Pour rappel :*

Pierre Gisler soulève le problème de communication avec les clubs évoluant en LNA et LNB. Les problèmes sont nombreux et les patinoires concernées pourraient se rencontrer et faire preuve de cohésion face aux décisions et exigences de la L.S.H.G.

Bernard Buntschu propose de constituer une « commission » au sein de l'A.P.A.R. & T. chargée des relations avec la LNA et LNB. Il va nous soumettre un projet, les objectifs et la composition de cette future commission qui va émettre des recommandations auprès des instances concernées.

Pour la saison 2007-2008, il est souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2007-2008 ;
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories ;
- que la L.S.H.G. donne rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2007-2008 ;
- afin de tenir compte des dates d'ouverture différentes des patinoires en début de saison, il est suggéré d'établir une grille des patinoires A.P.A.R. & T. incluant la durée de la saison de glace (dates d'ouverture et de fermeture). Cette grille, transmise à la L.S.H.G., permettrait de mieux répartir les matches de début de saison en tenant compte des disponibilités des patinoires ;
- d'argumenter en terme d'économie d'énergie ;
- les Championnats commencent trop vite et se terminent au milieu de la saison ;
- de rencontrer la Ligue Suisse de Hockey sur Glace Amateur et les arbitres avant le début de la saison 2007-2008.

## **URGENCE ARBITRES**

**Jean-François Galley**  
**Président de la Commission des Arbitres**

**078 / 641. 95. 02**

#### **14. Mise à jour de l'Annuaire 2007-2008 et Identité romande et tessinoise**

Comme mentionné chaque année, l'Annuaire A.P.A.R. & T. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques à Claude-Alain Henrioud. Ne pas oublier les adresses e-mail.

Echéancier : 30 septembre 2007

##### **Identité romande et tessinoise**

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Responsable de l'Annuaire et Identité romande et tessinoise :

Claude-Alain HENRIOUD  
Patinoires du Littoral  
4, Quai R.-Comtesse  
2000 Neuchâtel

Echéancier : 30 septembre 2007

#### **15. Site Internet A.P.A.R. & T.**

Le site de notre Association est toujours « opérationnel ». La majorité des patinoires possède une adresse E-mail, certaines un « site » très intéressant, à découvrir et à visiter. On retrouve actuellement une liste de « sponsors – partenaires » et Olivier propose également une page « forum », afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques – malheureusement sous-utilisée à ce jour !

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles « programmés » dans les patinoires romandes et tessinoises.

Notre site a été créé en 2002. L'évolution du monde de l'informatique nécessite une mise à jour régulière et une réactualisation de notre site.

Celui-ci devrait se situer à deux niveaux :

- information destinée au public
- information destinée aux membres de l'A.P.A.R.& T.

Le Comité va demander un devis à une entreprise professionnelle spécialisée dans la création de site internet.

En attendant, le site doit être complété et « alimenté » régulièrement (manifestations – activités – spectacles) afin d'être attractif. Un moyen de communication rapide, utile et efficace pour les patinoires.

Adresse de notre site : [www.patinoires.ch](http://www.patinoires.ch)

## **16. Guide d'exploitation des Patinoires**

Suite au dernier séminaire de Gestionnaire des patinoires, il est clairement ressorti des débats qu'un guide d'exploitation serait un outil fort utile pour les patinoires.

Le Comité s'est donc mis au travail avec, comme objectif final :

- La création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs rencontrés dans les patinoires.

Immédiatement, les premières difficultés concernaient :

- L'organisation totalement différente entre les petites et les grandes structures de patinoire.
- Les exploitations des diverses infrastructures concernées :
  - Patinoires
  - Patinoires - piscine
  - Centre polyvalent

Toutefois, la diversité des sujets à traiter est très vaste. Il s'agit d'un travail considérable et les personnes intéressées à s'impliquer dans la démarche sont les bienvenues.

A ce jour, nous pouvons simplement vous annoncer que le guide d'exploitation est « en attente » et que des contacts auprès d'institutions nationales (OFSP0 – Macolin) sont envisagés.

La prochaine étape consistera à trouver des sponsors intéressés à soutenir notre projet. En effet, si le travail réalisé à ce jour est effectué par notre Comité, la mise en page, l'intégration de photos et l'impression du document sera réalisée sous facture.



## Nouveau

## Rubrique cantonale

Qui ?

1 page	Valais
1 page	Neuchâtel
1 page	Jura
1 page	Genève
1 page	Fribourg
1 page	Vaud
1 page	Tessin
1 page	Berne

Une réflexion est en cours pour réactulaiser le « Pati-Info », recherche de nouveaux sponsors afin de garantir une présentation plus « professionnelle » de notre revue. Toutes les idées sont les bienvenues, vos articles également....

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 2007 ?

Contactez-nous rapidement !

### **18. Mandats 2007-2008**

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »  
2 parutions par année (juin et décembre)
2. Promotion - information - affiliation des patinoires  
(Fribourg + Tessin)
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande et Tessin  
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres  
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire  
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.  
Organisation des matches catégories Espoirs  
Saison 2007-2008
4. Annuaire 2007-2008
5. Site Internet
6. Cours des Techniciens de patinoire 2008
7. Fête de la Glace  
- recherche d'une animation du patinage public au moyen  
d'éléments ludiques simples, légers et modulables
8. Achats en commun  
(sous réserve de demandes précises des patinoires)

9. Séminaire de Gestionnaires de patinoires 2009
10. Collaboration avec les patinoires françaises et francophones
11. Création d'une « cartotheque » de toutes les patinoires Romandes et Tessinoises
12. Création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs rencontrés dans les patinoires (en attente)
13. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
  - Etude de faisabilité
  - Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)
  - Manuel - Directives d'entretien des installations (en attente)

## **19. Divers**

### **Achats en commun**

Les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Quelles patinoires planifient des achats importants ou le remplacement de matériel à long terme ?

- Patins de location
- Protection vitrée (verre)
- Surfaceuse
- Revêtement de sol
- Système de contrôle d'accès dans les installations

Nous restons à l'écoute des patinoires intéressées ?

### **Points en suspens depuis 2003....**

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Technicien de Patinoire ».

- Publicité peu lisible sur la glace, eau calcaire, épaisseur de la glace ?
- Accrochage des buts, comment faire tenir les cages ?
- Diffuseur Co2 pour boucher les trous ?
- Défense de fumer dans les installations. Panneaux et annonces ?
- Durant l'hiver 2008, il serait souhaitable de constituer un « catalogue de fournisseurs » des différents produits, catalogue alimenté par les achats des patinoires et regroupé dans notre site Internet.

Merci aux patinoires d'alimenter notre site avec, si possible, une appréciation objective du produit annoncé.

Comment procédez-vous chez vous ?

Faites-nous part de vos actions et des résultats.

## CONCLUSION

L'A.P.A.R. & T. termine sa dix-neuvième année d'activité et j'en profite pour remercier tout le Comité de Direction pour son soutien, sa participation, sa disponibilité et son enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R. & T., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

## PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- La recherche d'une animation du patinage public grâce à l'apport d'éléments ludiques simples, légers et modulables. Quelle solution pour dynamiser le patinage public ?

- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques, des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
- La reconnaissance de la profession des Techniciens de patinoire
- La création d'un guide d'exploitation des patinoires
- Le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- La mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre « vingtième » année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité, selon ses moyens, reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Le Président de l'A.P.A.R. & T. va apporter de nouvelles idées, sa volonté et sa détermination contribueront à dynamiser notre Association.

Les compétences et les ressources sont bien réelles, elles ne demandent qu'à s'exprimer. L'avenir nous réserve de belles surprises, je vous remercie pour votre amitié et votre confiance.

Assemblée levée à 12 h.45

Lausanne-Malley, juin 2007

Le rapporteur : Pierre Gueissaz



## Axima SA

Génie technique du froid  
Chemin d'Entre-Bois 2bis  
CH-1000 Lausanne 8

Tél. 021 644 34 34  
Fax 021 644 34 17  
lausanne@axima.ch  
www.axima.ch

## Froid sur mesure d'Axima



### Ingénierie et études

- Conseils
- Études d'optimisation
- Ingénierie d'installations  
neuves
- Redesign d'installations  
existantes
- Gestion de projet

### Réalisation

- Montage d'installations  
neuves
- Transformations  
d'installations  
existantes
- Montage de machines
- Travaux de soudure
- Régulations DDC
- Hydraulique
- Pneumatique



### Service

- Tous travaux de service  
et de maintenance
- Optimisations et  
asainissements
- Service: 24h/24h, 365 jours

Expérience de longue date dans  
la technique du bâtiment et du  
froid

Moins d'interface; Conseils,  
Planification et Réalisation d'une  
seule main

Déroulement optimal grâce à une  
gestion de projet efficace et une  
gestion de qualité professionnelle

Des collaboratrices et  
collaborateurs qualifiés et  
engagés

Axima prend la responsabilité  
pour vos infrastructures  
techniques (Entreprise générale  
de la technique)

Axima travaille avec des  
partenaires sélectionnés; Axima  
choisit le meilleur partenaire pour  
vos projets

Economies de coûts grâce aux  
concepts de planification et de  
réalisation novateurs

Aarau · Baden · Bâle · Berne · Bienne · Frauenfeld · Fribourg · Genève · Glaris · Kreuzlingen · Lausanne ·  
La Chaux-de-Fonds · Lucerne · Moutier · Neuchâtel · Nyon · Olten · Rapperswil · Sarnen · Schaffhouse ·  
Sion · Soleure · Saint-Gall · Thoun · Winterthour · Zoug · Zurich



# AXIMA SCHWEIZ / AXIMA SUISSE

## Axima AG/SA

**Hauptsitz/Siège**  
Zürcherstrasse 12  
8401 Winterthur  
Tel: +41 (0)52 262 11 44  
info@axima.ch

**Niederlassung Aarau**  
Hinterdorfstrasse 21  
5032 Rohr  
Tel: +41 (0)62 837 15 15  
aarau@axima.ch

**Niederlassung Baden**  
Obere Gasse 4  
5400 Baden  
Tel: +41 (0)56 200 88 00  
baden@axima.ch

**Niederlassung Basel**  
Holeestrasse 87  
4015 Basel  
Tel: +41 (0)61 306 66 00  
basel@axima.ch

**Niederlassung Bern**  
Schönburgstrasse 41  
3000 Bern 25  
Tel: +41 (0)31 335 82 82  
bern@axima.ch

**Succursale de Bienne**  
Route de Longeau 10  
2504 Bienne  
Tél: +41 (0)32 325 28 28  
bienne@axima.ch

**Niederlassung Frauenfeld**  
Metzgerstrasse 5  
8501 Frauenfeld  
Tel: +41 (0)52 728 00 33  
frauenfeld@axima.ch

**Succursale de Fribourg**  
Route d'Englisberg 17  
1763 Granges-Paccot  
Tél: +41 (0)26 465 10 10  
fribourg@axima.ch

**Succursale de Genève**  
Chemin du Château-Bloch 10  
1219 Le Lignon  
Tél: +41 (0)22 979 30 00  
geneve@axima.ch

**Niederlassung Glarus**  
Sonnenweg 69  
8752 Näfels  
Tel: +41 (0)55 640 31 15  
glarus@axima.ch

**Niederlassung Kreuzlingen**  
Freiestrasse 28  
8280 Kreuzlingen  
Tel: +41 (0)71 672 18 85  
kreuzlingen@axima.ch

**Succursale de La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Serre 29  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél: +41 (0)32 910 91 00  
lachauxdefonds@axima.ch

**Succursale de Lausanne**  
Chemin d'Entre-Bois 2bis  
1000 Lausanne 8  
Tél: +41 (0)21 644 34 34  
lausanne@axima.ch

**Niederlassung Luzern**  
Obernauerstrasse 6  
6010 Kriens  
Tel: +41 (0)41 329 59 59  
luzern@axima.ch

**Succursale de Moutier**  
Chemin de la Courtine 26  
2740 Moutier  
Tél: +41 (0)32 493 37 27  
moutier@axima.ch

**Succursale de Neuchâtel**  
Rue Prébarreau 17  
2004 Neuchâtel  
Tél: +41 (0)32 727 61 11  
neuchatel@axima.ch

**Succursale de Nyon**  
La Levratte 28  
1260 Nyon  
Tél: +41 (0)22 361 95 67  
nyon@axima.ch

**Niederlassung Olten**  
Ringstrasse 1  
4600 Olten  
Tel: +41 (0)62 206 24 00  
olten@axima.ch

**Niederlassung Rapperswil**  
Zürcherstrasse 102  
8640 Rapperswil  
Tel: +41 (0)55 220 69 99  
rapperswil@axima.ch

**Niederlassung Sarnen**  
Industriestrasse 20  
6060 Sarnen  
Tel: +41 (0)41 662 00 30  
sarnen@axima.ch

**Niederlassung Schaffhausen**  
Längenbergstrasse 7  
8200 Schaffhausen  
Tel: +41 (0)52 643 13 23  
schaffhausen@axima.ch

**Succursale de Sion**  
Eyenweg 3  
3900 Brigerbad  
Tél: +41 (0)27 946 78 70  
sion@axima.ch

**Niederlassung Solothurn**  
Luzernstrasse 29  
4501 Solothurn  
Tel: +41 (0)32 622 51 21  
solothurn@axima.ch

**Niederlassung St. Gallen**  
Moosstrasse 52  
9014 St. Gallen  
Tel: +41 (0)71 274 01 11  
stgallen@axima.ch

**Niederlassung Thun**  
Biergut-Strasse 1a  
3608 Thun  
Tel: +41 (0)33 222 67 22  
thun@axima.ch

**Niederlassung Winterthur**  
Zeughausstrasse 70  
8411 Winterthur  
Tel: +41 (0)52 262 75 55  
winterthur@axima.ch

**Niederlassung Zug**  
Untermüli 9  
6302 Zug  
Tel: +41 (0)41 760 88 11  
zug@axima.ch

**Niederlassung Zürich**  
Riesbachstrasse 61  
8034 Zürich  
Tel: +41 (0)44 386 91 11  
zuerich@axima.ch

**Kältetechnik/  
Technique du froid**  
Zürcherstrasse 12  
8401 Winterthur  
Tel: +41 (0)52 262 37 00  
kaeltetechnik@axima.ch

**Axima Lab**  
Zürcherstrasse 12  
8401 Winterthur  
Tel: +41 (0)52 262 47 47  
axilab@axima.ch

## Caliqua AG

Bruderholzstrasse 31  
4002 Basel  
Tel: +41 (0)61 366 35 00  
kontakte@caliqua.ch

## EP Electricité SA

Rue des Maraîchers 36  
1205 Genève  
Tel: +41 (0)22 708 48 48  
geneve@epsa.ch

## F. Heusser AG

Hardstrasse 245  
8031 Zürich  
Tel: +41 (0)44 444 56 56  
fheusser@fheusser.ch



## PORTAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	<b>Henri-Pierre Galletti</b>
<i>Age</i>	42 ans
<i>Fonction</i>	Directeur du Centre National de Glace, Palladium de Champéry
<i>Principales qualités</i>	Créatif, combatif, garde son calme dans le feu de l'action
<i>Principal défaut</i>	L'honnêteté dans les relations humaines est capitale ; si quelqu'un devait l'oublier avec moi, gare au conséquences
<i>Hobby + Sport</i>	Ski, montagne, voile, musique
<i>Déteste</i>	Les fourbes !
<i>Plus beau rêve</i>	On va quand même le faire une fois ce tour du monde à la voile en famille, non ?...
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Le décès de mon père
<i>Plat préféré</i>	La raclette, avec du fromage valaisan AOC !
<i>Musique préférée</i>	Toutes, sauf le rap !
<i>Lecture</i>	A part les comptes du Palladium : les romans policiers
<i>Plus grande réalisation</i>	C'est une œuvre en cours : une famille unie
<i>Le plus important</i>	la Rose !

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

*La célèbre « Bern Arena » est menacée, selon un article du Blick, de devoir diminuer drastiquement son nombre de places de spectateurs pour des raisons de sécurité d'évacuation. Cette installation sportive prestigieuse ne répondrait plus aux normes et cette mesure pourrait être appliquée dès 2008.*

\*\*\*\*\*

*Le Conseil municipal de Meyrin/GE vient d'accepter un crédit de plus de 15 millions de francs pour la construction d'une nouvelle patinoire couverte. Les travaux pourraient commencer déjà en juin 2007 pour se terminer en septembre 2008*

\*\*\*\*\*

*Après Crans-Montana et Bienne nous accueillons avec plaisir la patinoire de Biasca au sein de notre Association. Bienvenue à nos amis Tessinois pour des débats intéressants et fructueux*

\*\*\*\*\*

*La patinoire d'Ycoor à Crans-Montana se présente et vous invite à une visite sur place dans un cadre féérique et majestueux*

\*\*\*\*\*

*En 2004, Reto Lohrer, directeur du Centre sportif de Zuchwil, présentait dans le cadre du Séminaire du Service des installations sportives à Macolin, un exposé intitulé « Qu'est-ce qui permet l'exploitation fonctionnelle d'une infrastructure sportive ? »*

*La présentation est pertinente et offre des pistes de réflexion intéressantes pour des projets de nouvelles constructions mais également pour les contraintes liées à l'exploitation ou notre préoccupation quasi-quotidienne...*

\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »

## **PATINOIRE DU BUGNON LES PONTS-DE-MARTEL**

**Concerne : piste froid fortement endommagée par la corrosion prématurée des tuyaux**

A notre grande surprise, après 18 années d'exploitation de notre patinoire, deux fuites d'ammoniaque sont apparues en juin 2006.

Nous avons procédé à l'ouverture de 30 m<sup>2</sup> de la chape de froid et constaté les dégâts.

Afin d'avoir une idée plus précise sur l'état général de l'ensemble des tuyaux de la piste de froid, nous avons confié, à l'entreprise TFB Romandie, le mandat pour l'établissement d'un rapport d'inspection.

La maison Wettstein A.G. a exécuté la réparation des deux tuyaux perforés.

La partie de la chape a été comblée avec du sable pour permettre la mise en glace et ouvrir la patinoire au début septembre 2006.

La solution retenue n'a pas posé de problème majeur pour l'exploitation de la piste jusqu'au 19 mars 2007.

Une fois la glace évacuée et le sable dégelé, ce dernier a été retiré au moyen d'une bossette aspirante (engin utilisé par les agriculteurs pour épandre le purin dans les champs)

A ce jour, TFB Romandie, nous a rendu son premier rapport du 24 octobre 2006, dont vous pouvez découvrir le contenu ci-après.

Actuellement TFB Romandie doit encore nous faire une offre pour l'évaluation globale des dégâts possibles de la piste et un contrôle du taux de l'humidité présente sous la chape au niveau supérieur de la couche d'isolation étanche.

Une fois les résultats connus, il faudra faire les bons choix pour l'avenir de notre patinoire.

Union Sportive  
Les Ponts-de-Martel

Eric Jean-Mairet

**Extrait du rapport de TFB Romandie à découvrir sur les pages suivantes**



## **U 868119-1 Patinoire de Les Ponts-de-Martel – Dégâts dans la piste de froid**

---

**Mandant :**                    **Union sportive  
2316 Les Ponts-de-Martel**

**Affaire traitée par :**    **Dr P. Kronenberg, TFB Romandie**

Crissier, le 24 octobre 2006

### **Table des matières**

1 DESCRIPTION DU MANDAT .....	2
2 GÉNÉRALITÉS.....	2
3 INSPECTION SUR PLACE.....	3
4 CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	5

U 868119-1

## 1 Description du mandat

Nous avons été mandaté pour une inspection des dégâts de corrosion sur les tuyaux de refroidissement de la piste de froid causant des fuites de gaz (ammoniaque). Le but de l'inspection était de déterminer la cause des dégâts ainsi que leur étendue.

## 2 Généralités

La patinoire couverte, construite en 1988, dispose d'une piste de froid d'env. 30 sur 60 m de surface. La piste de froid est constituée d'un système multicouche qui repose sur une dalle en béton armé (voir fig. 1).

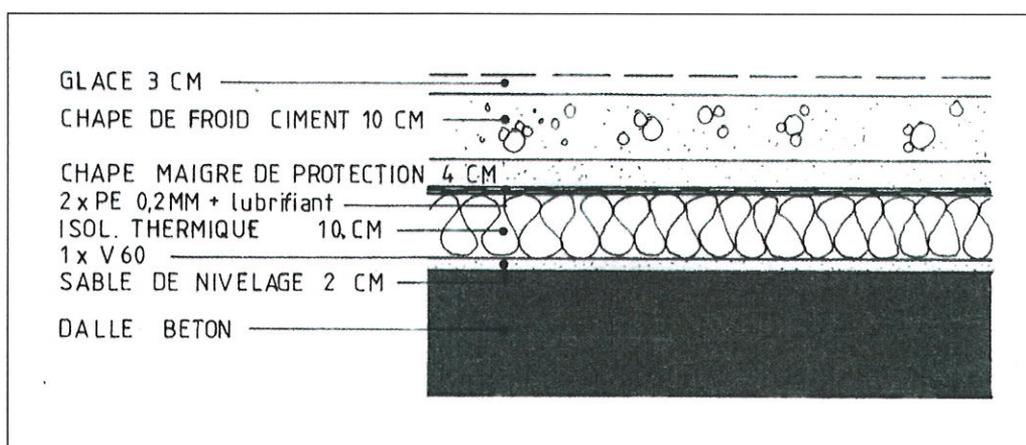


Fig. 1 – Coupe de la piste de froid (extrait du plan original)

Les tuyaux de refroidissement (pas visibles sur le schéma) se situent au centre de la chape de froid juste au-dessous (en contact direct) d'une nappe d'armature. Des photos prises lors de la construction montrent que les tuyaux reposent sur des socles en béton pré-confectionnés et entaillés (voir photo 1). Ces socles ont servis de support lors de la mise en place du béton de la chape.



Photo 1 – Tuyau de froid appuyé sur un socle en béton pré-confectionné (photo prise lors de la construction)

U 868119-1

### 3 Inspection sur place

Nous avons procédé à une inspection sur place en août 2006, lorsqu'une partie de la piste de froid a été hydrodémolie pour réparer des fuites apparues dans les tuyaux de froid.



Photo 2 – Zone hydrodémolie de la piste de froid

L'inspection a mis en évidence des traces de rouille qui apparaissent fréquemment sur la face inférieure du tuyau au droit des socles (voir photo 3). Les fuites constatées sont la conséquence d'une corrosion importante mais délimitée aux zones où les tuyaux sont appuyés sur les socles.

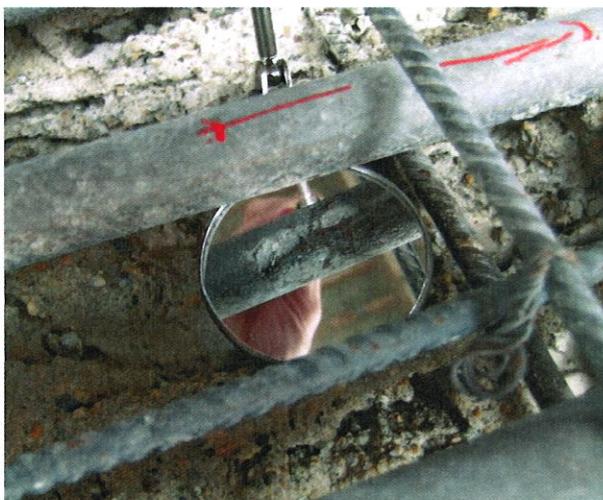


Photo 3 – Traces de corrosion sur la face inférieure du tuyau

## U 868119-1

Un test à la phénolphtaléine a montré que le béton de la chape est carbonaté sur seulement 1 à 2 mm de profondeur, c'est-à-dire la carbonatation du béton n'est pas à l'origine de la corrosion constatée (voir photo 4).

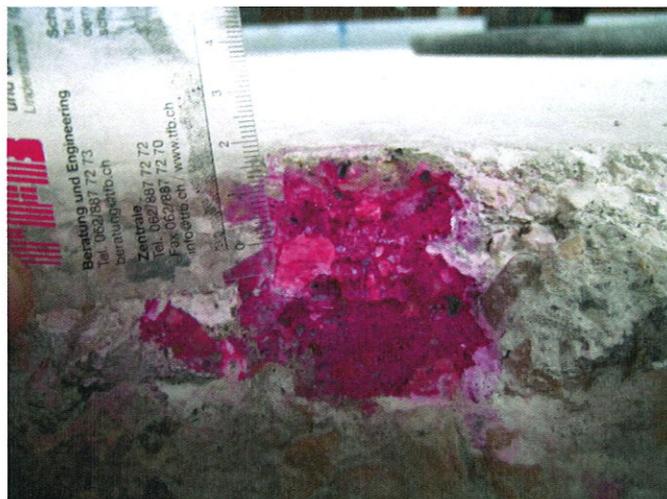


Photo 4 – Test à la phénolphtaléine (violet : béton non carbonaté)

En dehors de la zone hydrodémolie, quelques fissures parallèles (et superposées ?) aux socles ont également été constatées à la surface de la chape (voir photo 5). Ces fissures sont probablement dues au retrait différentiel entre le béton de la chape et le béton des socles (âges différents).

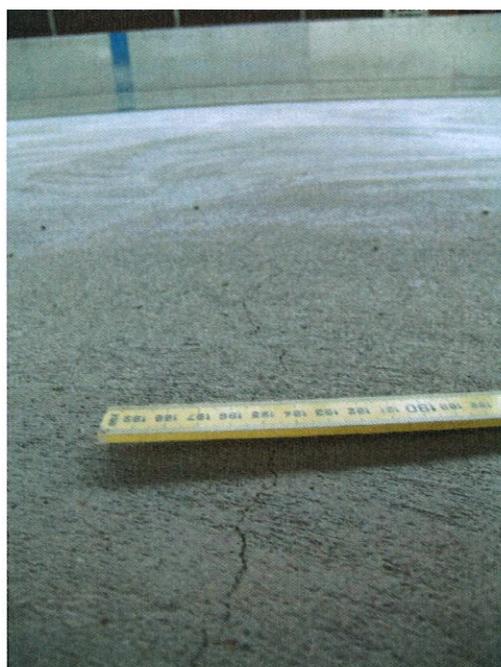


Photo 5 – Fissure dans la chape

Sur la base de ces constatations, on peut conclure que la corrosion des tuyaux de froid est le résultat d'un mauvais enrobage du tuyau par le béton dans la zone d'appui sur les socles (lors de sa mise en place, le béton de la chape n'a pas pu remplir la cavité entre le tuyau et le socle). Ainsi, le tuyau en acier n'est pas protégé à cet endroit par la couche de passivation normalement présente dans le milieu alcalin du béton et se corrode en présence d'oxygène

U 868119-1

et d'humidité. La présence de fissures facilite la pénétration de l'oxygène et de l'humidité dans le béton et de ce fait accélère encore davantage la corrosion.

#### **4 Conclusion et recommandation**

Une première inspection de la zone hydrodémolie nous permet de conclure qu'il y a un défaut systématique dans la pose du tuyau de froid dont la conséquence se manifeste aujourd'hui sous forme d'une détérioration locale par corrosion du tuyau qui finit par créer des fuites. Dans l'état actuel, l'apparition de nouvelles fuites dans un avenir proche est fortement probable. Il est vraisemblable que la zone à risque concerne toute la piste de froid.

Nous recommandons de contrôler l'état de fissuration de la chape et de corrosion des tuyaux de froid par une investigation complémentaire en printemps 2007, soit une fois la période d'exploitation hivernale terminée. Il conviendrait notamment d'examiner si certaines zones de la piste de froid sont plus dégradées que d'autres ainsi que de définir un concept de réfection approprié et avantageux.

Service de recherches et conseils techniques en matière de ciment et béton

Dr Pascal Kronenberg

André Bertoncini

## Saturne (ça tourne) pour le CL

# Nouveaux travaux en cours...

*Des démarches de transformations, s'inscrivant dans un vaste projet, avaient été engagées au Centre de loisirs des Franches-Montagnes en février 2006. L'objectif: redresser les finances du CL en attirant une clientèle diversifiée et provenant de tous horizons, notamment citadine. Aujourd'hui, le centre est doté d'une nouvelle entrée et d'une nouvelle structure hôtelière. Cette formule d'hébergement marche du tonnerre et la nouvelle gestion porte ses fruits. Un joli coup pour le directeur du complexe hôtelier et sportif. Toutefois, André Willemin est loin d'avoir abattu toutes ses cartes!*

### Une cure de jouvence à 660 000 francs

Que de remue-ménage l'année dernière au Centre de loisirs! La première étape de ces travaux fut l'assainissement des installations techniques et cela pour un montant de 660 000 francs. Après un changement de pompe à chaleur, un renforcement de la charpente et l'installation de la climatisation dans la patinoire, après avoir troqué l'ancien jacuzzi contre un nouveau modèle, le CL s'est offert un hall d'entrée et une nouvelle capacité d'hébergement composée de douze chambres. Rien que ça! La réception se veut désormais moderne et tournée vers le client, résolument plus accueillante. Le bureau d'accueil de Jura Tourisme a également investi les lieux pour une meilleure collaboration entre les deux institutions. Des vitrines commerciales ornent aussi le hall d'entrée. Des entreprises viendront bientôt exposer leurs produits dans ces murs.

### La direction repasse à l'offensive

Mais voilà, la direction ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin. André

Willemin vient tout juste de lancer une deuxième missive. En effet, depuis lundi des techniciens sont à pied d'œuvre afin d'effectuer d'autres travaux. «Nous allons attaquer la seconde partie de l'hôtel. Six chambres supplémentaires ainsi qu'une salle de conférence verront le jour sur le toit du restaurant actuel. C'est pourquoi aujourd'hui, nous renforçons les fondations de l'établissement avant d'entamer sa rénovation. Nous allons aussi entreprendre par la suite la réfection des saunas, du fitness et créer de nouveaux vestiaires dans la patinoire» explique André Willemin. Les nouvelles chambres devraient être opérationnelles mi-juin.

Tous ces travaux s'inscrivent dans un vaste projet. Baptisé Saturne, ce concept avait pour objectif d'augmenter les recettes afin que le CL atteigne un niveau de comptabilité acceptable. «Nous devons renforcer la position du Centre de loisirs par rapport aux centres concurrents en Suisse. Offrir des prestations complémentaires pour attirer une clientèle un peu plus haut de gamme nous aidera à sup-

porter les charges financières de l'infrastructure du CL et de son mode de fonctionnement» commente André Willemin.

### Ça marche du tonnerre!

Tout ceci à un coup bien évidemment. Environ deux millions de francs ont d'ores et déjà été investis dans la première partie des travaux, dont 660 000 francs pour la mise à niveau des infrastructures, comme dit précédemment et 1,3 million de francs environ pour les nouvelles structures hôtelières et le hall d'accueil. Quant aux dépenses à venir, elles ne sont pas des moindres, puisqu'un million de francs sera encore injecté dans le chantier en cours.

Le jeu en vaut-il alors vraiment la chandelle? «La nouvelle capacité d'accueil ne désemplit pas. Alors même que nous n'avons encore fait aucune pub, on a déjà atteint le niveau du plan de financement qui était prévu. Dès le moment où l'ensemble de ces travaux sera terminé, on se lancera dans une vaste campagne marketing» nous répond André Willemin.

Relevons que pour le directeur du CL, le mot «concurrence» est à bannir au plus vite. «Ces nouvelles capacités d'accueil n'entreront jamais en concurrence avec les hôtels du coin! Il faut bien comprendre que les clubs, associations, sociétés ou encore les équipes sportives qui tiennent et tiendront leurs séminaires ou camps d'entraînements chez nous, grâce à notre nouvelle offre, pourront aussi jouir des prestations des autres établissements. Il s'agit d'un véritable atout pour l'ensemble de la région!» tient-il à préciser.

Pour remettre le navire à flot, la direction applique aussi parallèlement, depuis quelque temps déjà, une gestion plus rigoureuse afin de réduire le déficit annuel du complexe. Une bonne stratégie, puisque la démarche porte ses fruits. «On a déjà atteint un résultat, pour le premier exercice, bien meilleur que ce qu'on prévoyait. Et le deuxième exercice semble suivre le même chemin. C'est sûr, nous allons à nouveau faire mieux que ce que prédit le budget» se félicite le directeur.

Avec Saturne et l'ensemble des démarches en cours, un avenir radieux semble ainsi se profiler à l'horizon pour le CL. Toutefois, même si une bataille vient d'être remportée, la guerre est loin d'être gagnée. André Willemin nous l'assure, il a encore des projets plein la tête! Affaire à suivre donc... (per)



Vue du hall d'entrée.

## PATINAGE SYNCHRONISÉ

# Quand la magie s'empare des patinoires du Littoral

Plus de 500 patineurs ont griffé la glace des patinoires du Littoral lors de la huitième édition du Neuchâtel Trophy. Record de podiums pour les équipes helvétiques.

LAURENT MERLET

La magie s'est emparée des patinoires du Littoral, vendredi et samedi, lors de la huitième édition du Neuchâtel Trophy. Avec leurs programmes autant originaux que spectaculaires, les 24 formations venues des quatre coins de la planète ont conquis un public parsemé le vendredi, mais nombreux lors des finales du lendemain.

Au plan sportif, cette édition fut un franc succès, comme le relève Natalie Dumani, la présidente du comité d'organisation. «Le Neuchâtel Trophy attire des équipes de plus en plus lointaines et leur niveau ne cesse de s'améliorer au fil des ans. Cette année, on avait même une équipe australienne!» Cette édition fut en outre la plus fructueuse pour le patinage synchronisé helvétique. En effet, jamais la délégation suisse n'avait réussi à hisser deux de ses équipes sur le podium. Bravo!

La manifestation s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, envoûtante et magique. Les équipes ont d'ailleurs félicité les organisateurs pour la qualité de l'organisation et l'excellent accueil qui leur a été fait. «Certaines équipes, dont les Suédoises du Team Convivium, ont déjà réservé leur chambres d'hôtel pour l'année



**SANS RIVALES** Les Russes du team Paradise ont enlevé le Neuchâtel Trophy haut la jambe! (RICHARD LEUENBERGER)

prochaine», constate Chantal Maspoli, la vice-présidente de l'organisation. Les dames de fer du Neuchâtel Trophy regrettent seulement qu'il n'y ait pas eu plus d'engouement pour cette compétition. «Par rapport aux précédentes éditions, c'est le statu quo. On aurait juste souhaité un peu plus de soutien pour les patineuses, car elles le méritent», déplore Chantal Maspoli.

Dans la catégorie seniors, les favorites russes du Team Paradise ont survolé la compétition en s'emparant aisément de la médaille d'or. Techniquement irréprochables, les Russes de-

vancent sur le podium les Suédoises du Team Boomerang de plus de 50 points. Les Zurichoises de Starlight, quant à elles, ont pris une honorable troisième place. Dans leur vêtement jaune pétant, les Suissesses ont démontré qu'elles pouvaient rivaliser avec les meilleures équipes du globe. Elles auront d'ailleurs l'occasion de le prouver une nouvelle fois le mois prochain au Canada, lors des Mondiaux.

Chez les juniors, les Allemandes du Team Berlin n'ont pas pu contester la suprématie des sorcières du Team Convivium et ont finalement terminé sur la

deuxième marche du podium. Les Suédoises, en effet, ont ensorcelé les juges lors de leur programme libre avec leur chorégraphie inspirée d'Halloween. La médaille de bronze est revenue aux Finlandaises du Team GoldenBlades, qui ont osé exécuter un programme particulièrement difficile au niveau technique. Mais leurs nombreuses imperfections sont révélées fatales pour espérer décrocher l'or.

Chez les novices, Les Histoires de Dreams de Berthoud ont remporté le bronze, derrière les Finlandaises du Team Finettes et du Team Starlights. /LME

## **La patinoire d'Ycoor à Crans-Montana**

Crans-Montana en hiver, c'est le ski, le soleil, l'air frais... et la patinoire d'Ycoor au centre de la station.

Cette patinoire a été construite en 1947 pour procurer un stade de glace moderne à la population, aux touristes et au hockey club Montana-Crans.

En 2000, elle a subi une rénovation complète et son système de refroidissement a été adapté au glycol.

L'été, la patinoire est utilisée régulièrement pour les manifestations et y accueille notamment le Fun Parc Bibi pour les enfants. La population ainsi que les touristes peuvent y apprécier les animations organisées par l'office de tourisme.

En 2005, les 6 communes du Haut Plateau de Crans-Montana (Mollens, Randogne, Montana, Chermignon, Lens et Icogne), ont créé l'association CME – Crans Montana Exploitation qui a reçu le mandat d'exploiter les infrastructures touristiques, y compris les patinoires d'Ycoor et du Sporting à Crans.

En 2006, les techniciens de CME ont participé pour la première fois à un cours de « technicien de glace » organisé par l'APAR&T à Porrentruy. Suite à cette fructueuse expérience, CME a décidé de devenir membre de l'APAR&T.

Aujourd'hui, la station de Crans-Montana a grand besoin d'une halle de glace, car si aujourd'hui, la patinoire d'Ycoor est un endroit magnifique pour faire du patinage public, elle ne correspond que partiellement aux normes pour la pratique du hockey sur glace. Tout le monde attend donc le feu vert des politiques !



Champéry (VS)

# «Notre clientèle amènera 5 millions à la station»

## » LITS HÔTELIERS

Le groupe français Les Maisons de Biarritz s'apprête à injecter plus de 100 millions de francs dans la station. Entretien avec ses dirigeants.

Quelque 950 lits d'hôtel classés quatre étoiles, le rachat du centre sportif Palladium: les ambitions que nourrissent pour Champéry les Maisons de Biarritz ont de quoi donner le vertige. L'acte de vente et le premier coup de pioche ne sont pas fixés dans le temps. Mais le groupe français spécialisé dans l'immobilier de loisirs haut de gamme, se dit «déterminé». Entretien avec son fondateur Michel Dupey, et le directeur général délégué, Christophe Peyre.

### - Pourquoi avoir choisi Champéry?

- Nous avons été séduits par sa qualité, tant l'environnement que l'architecture authentique, composé de chalets. S'ajoute à cela la proximité avec le domaine des Portes du Soleil et son potentiel touristique important. L'esprit sport chic de Champéry nous correspond. Il est devenu très



CHRISTOPHE PEYRE

**INVESTISSEURS** Christophe Peyre (à g), Michel Dupey et leur groupe, Les Maisons de Biarritz, voient grand. Ils s'apprêtent à investir plus de 100 millions de francs dans la station valaisanne de Champéry.

difficile de développer des activités dans les Alpes françaises, déjà fortement équipées depuis les années 70. Il est notoire que le Valais manque de lits chauds.

- **Les touristes recherchent aussi les boutiques. Or, l'offre est limitée à Champéry...**

- Ceci engendrera cela. Le projet accroîtra de 400 le nombre de

forfaits vendus par jour sur les remontées mécaniques. Ce qui générera des recettes nettes de 2 millions de francs. Les commerçants profiteront d'une manne de l'ordre de 5 millions de francs par année.

- **Les touristes recherchent aussi les boutiques. Or, l'offre est limitée à Champéry...**

- Ceci engendrera cela. Le projet accroîtra de 400 le nombre de forfaits vendus par jour sur les remontées mécaniques. Ce qui générera des recettes nettes de 2 millions de francs. Les commerçants profiteront d'une manne de l'ordre de 5 millions de francs par année.

ESTELLE BRESSOUD

## ZüKo, bien plus que des lisseuses surfaceuses...

Il est pourtant bien vrai que ZüKo jouit d'une excellente réputation en tant que centre compétent pour les lisseuses-surfaceuses. Ce n'est pas sans raison que la maison vend et assure le service après-vente des deux marques leader en la matière, ZAMBONI et WM. Mais ZüKo est également distributeur de nombreuses marques réputées pour leur qualité jouant un rôle important dans le secteur communal – non seulement sur la glace, mais également à l'extérieur, au vert...



[www.zueko.com](http://www.zueko.com)



### SHIBAURA – la bonne à tout faire pour les espaces verts

La qualité et la fiabilité sont les caractéristiques primordiales des appareils porteurs Shibauro, qui sont utilisés, sans problème, soit pour le service estival comme hivernal. En été, il tond, balaye, aspire et transporte, en hiver, il est un appareil fiable et solide pour le dégagement, le fraisage ou le salage des routes

enneigées. Une technique en dehors du commun, un emploi simple, une conduite faite de force tout en étant confortable, c'est ce qui fait la renommée et rend le travail agréable avec Shibauro. Dans la pratique, il se caractérise par sa facilité de manœuvre et par simplicité et facilité de son entretien.

### HANSA, l'appareil porteur génial aux possibilités infinies

Le Hansa est un véhicule complet. La base est solide et robuste, conçue pour tirer comme pour accueillir des charges importantes. Son châssis est une grande fiabilité et résiste à des charges au-dessus de la moyenne, il est aussi approprié à porter toutes sortes d'appareils existants. Pour cela, il est doté d'une plaque frontale massive avec guidage parallèle ainsi que de traverses pour la prise d'appareils portés à l'arrière.

Il est doté d'une traction hydrostatique permanente sur les 4 roues

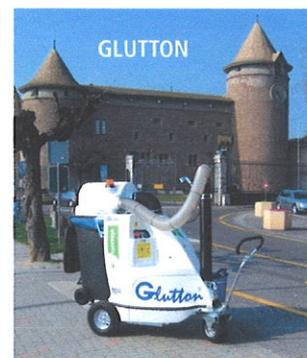
ainsi que de deux vitesses changeables pendant la course de 0-20 km/h et de 0-45 km/h. Grande cabine avec direction réglable, levier de commande pour diverses fonctions, chauffage comme pour un camion, miroirs extérieurs chauffants, sièges chauffants...et le clou un équipement standard de radio avec CD!



### Glutton Electric – silencieux et sans gaz d'échappement

Il aspire pratiquement sans bruit et ne pollue pas. Même cela ne réduit aucunement sa **possibilité d'aspiration**, cette dernière a même été augmentée en comparaison au modèle précédent. Cet appareil fonctionne avec une batterie que l'on peut recharger à une prise normale de 220 V. La turbine d'aspiration est équipée d'un moteur de 1500 Watt et intégrée d'un chargeur. La transmission aussi est électrique. Le bac de déchets est en acier spécial et le

bras d'aspiration, d'une grande légèreté, basé sur une patente Glutton, facilite grandement le travail.



## **Qu'est-ce qui permet l'exploitation fonctionnelle d'une infrastructure sportive?**

Exposé de M. Reto Lohrer, directeur du Centre sportif de Zuchwil

Je souhaite préciser en guise de préliminaire que je viens de la pratique – en tant que spécialiste en économie d'entreprise et exploitant d'infrastructure sportive –, si bien que mon point de vue est orienté en conséquence. Je prie les concepteurs et les représentants des milieux politiques de faire preuve d'indulgence à l'égard de mes déclarations franches et «colorées».

L'affirmation selon laquelle la construction et l'exploitation sont deux choses bien différentes s'applique tout particulièrement aux installations sportives. Le «hardware» (bâtiments) est érigé en quelques années, tandis que le «software» (exploitation) doit y fonctionner pendant des décennies.

Du point de vue de l'exploitation, sont fonctionnelles les installations sportives pertinentes, commodes, rentables, sûres et esthétiques – par ordre d'importance décroissante.

Je suis bien conscient du fait que les concepteurs ne souscrivent pas à cette hiérarchie.

C'est la raison pour laquelle la conception et la construction des installations sportives sont souvent sources de différends entre les concepteurs et les exploitants. L'architecte est félicité pour le choix de formes harmonieuses, de matériaux efficaces et de belles couleurs, tandis qu'on exige de l'exploitant qu'il assure un fonctionnement rentable.

L'expérience révèle que le problème réside surtout dans une confrontation entre la fonctionnalité et l'architecture. Les infrastructures sportives sont généralement construites et exploitées par les pouvoirs publics. Or les membres des commissions concernées sont habituellement des politiciens et des employés d'administration bénévoles, qui bénéficient d'une expérience limitée en la matière. Cette situation est souvent due au fait que les concepteurs prennent une place trop importante.

La conception d'une installation sportive devrait toujours être confiée d'emblée à une équipe. Le futur exploitant doit y être intégré, aux côtés du concepteur et du maître de l'ouvrage. Comme la plupart des concepteurs ne construisent qu'une piscine couverte, patinoire artificielle ou autre dans leur carrière, il est recommandé de recourir aux services d'un conseiller spécialisé actif dans la pratique.

Du point de vue de l'exploitation, il est préférable d'éviter le concours d'architecture. Il existe d'autres formules, telles que concours portant sur les études et la réalisation, concours par groupements, concours portant sur les honoraires ou maître d'ouvrage externe. Si le concours d'architecture est incontournable, la composition du jury revêt une grande importance. Un tel jury ne peut pas se composer exclusivement d'architectes et de

politiciens. Il s'est malheureusement révélé dans la pratique que c'est généralement le modèle «le plus beau» qui gagne le concours.

La qualité de la construction se répercute sur la future facture d'exploitation. Aucune objection n'est formulée contre le fait de construire à un prix favorable – à ne pas confondre avec la «construction à bon marché». L'application d'un règlement d'appel d'offres libéral permet d'empêcher que l'offre la meilleur marché doive systématiquement être retenue.

## La conception

**Objectifs:** le processus de conception consiste d'abord à fixer les objectifs. Ils doivent être réalistes et sincères. La première phase de la conception d'une infrastructure sportive comprend déjà des décisions déterminantes pour sa réussite. On ne construit pas une telle installation dans l'unique but de résoudre des problèmes relatifs aux jeunes et aux loisirs. Les considérations relevant de la politique sociale et de la politique de la santé revêtent également une grande importance. La présence de bonnes infrastructures sportives contribue en outre à l'attrait d'une commune.

**Jusqu'où s'étendent les obligations des pouvoirs publics en matière d'installations sportives?** A mon avis, la mise à disposition d'infrastructures en faveur du sport professionnel ne doit pas incomber aux communes. Ainsi, elles n'auraient de responsabilités que vis-à-vis du sport populaire et amateur.

**Profil d'exigences:** dans l'étape suivante, le mandant (maître de l'ouvrage ou exploitant) a le «devoir» d'établir un profil d'exigences. Il doit fournir des précisions concernant les utilisateurs, les périodes d'utilisation, les fonctionnalités, la distribution des locaux et leurs interdépendances, etc. Il arrive fréquemment que cet impératif ne soit pas suffisamment pris au sérieux. Les concepteurs reçoivent souvent un mandat consistant simplement à construire une salle de sport, une piscine ou une patinoire.

**Etude de faisabilité:** il vaut la peine d'effectuer une étude de faisabilité, comprenant une estimation des coûts, en se basant sur le profil d'exigences.

**Concept d'exploitation:** le concept d'exploitation doit fournir des précisions concernant le mode d'exploitation, l'exploitant, la structure de la clientèle, les tarifs, les périodes d'ouverture, etc., et comprendre un plan d'exploitation. Il y a lieu de se conformer aux règles de l'économie – et non de la politique ou du sport – et de commencer par porter les recettes possibles au budget. Les charges seront inscrites ensuite seulement, en tenant compte de ces chiffres.

**Financement:** la question du financement peut maintenant être examinée à la lumière de l'estimation des coûts et du plan d'exploitation. On tiendra compte des coûts de construction et d'exploitation, sans oublier le maintien de la valeur des installations à long terme.

Il faut décider si l'on veut construire et exploiter une «Deux chevaux» ou une «Mercedes». Les frais d'exploitation augmentent en conséquence. Un montant annuel égal à environ 3 % du coût de la construction doit être prévu pour assurer le maintien de la valeur d'une infrastructure sportive (conservation de la substance et de l'attrait).

**Projet:** pour concevoir des infrastructures sportives, il faut s'assurer le concours de concepteurs qui entrent dans les vues du maître de l'ouvrage et acceptent de travailler en équipe, comme évoqué précédemment. Il leur incombe de jeter un pont entre la fonctionnalité et l'esthétique.

La démarche de conception doit être placée sous le signe de l'interaction. Le mandant fournit des «inputs» et le concepteur doit les mettre en œuvre. Malheureusement, ce principe est rarement suivi. Ce sont généralement les concepteurs qui disent ce qu'il faut construire et comment il faut le faire.

Deux exemples:

Les structures traversant tout un bâtiment ne sont pertinentes que si elles sont nécessaires pour des raisons statiques et si elles sont aussi réalisées indépendamment du projet. Des architectes privilégient, et construisent, des entrées ressemblant à des «trous de souris», alors que les exploitants préféreraient de grandes entrées, claires et accueillantes. L'entrée doit attirer les hôtes et non les repousser.

### La construction

**Pertinente:** les installations sportives doivent être construites en fonction de l'usage auquel elles sont destinées. Il faut se méfier des salles polyvalentes qui peuvent servir à presque tous les usages. Par exemple, une patinoire couverte est une patinoire et non une salle de gymnastique ou de concert.

**Commode:** la distribution des locaux et leurs interdépendances revêtent une importance majeure. Les parcours suivis par les sportifs, les visiteurs, le personnel et les machines doivent être courts et ne pas interférer, dans la mesure du possible. Il faut veiller à ce que les opérations puissent se dérouler de manière logique. Les structures inutiles au plan statique seront sacrifiées au profit de la fonctionnalité. Les escaliers, si beaux soient-ils du point de vue esthétique, seront réduits au minimum. Ils sont par exemple désagréables pour les patineurs débutants et dangereux pour les baigneurs lorsqu'ils sont mouillés. C'est pourquoi les vestiaires seront aménagés si possible sur le même plan que l'installation qu'ils desservent.

**Rentable:** une installation est considérée comme rentable lorsque les conditions sont réunies pour optimiser les recettes et les charges. Les recettes dépendent de l'objectif poursuivi, du mode d'exploitation et bien sûr de la gestion de l'exploitation. Quatre chiffres sont primordiaux en ce qui concerne les charges: il faut compter en gros 55 % pour le personnel, 15 % pour l'entretien, 10 % pour l'énergie et 10 % pour l'eau.

Il est donc évident que les installations sportives doivent notamment être agencées de manière à faciliter le travail du personnel. Ce qui a été dit au sujet des trajets à parcourir pour l'exploitation s'applique ici. Par exemple, le nettoyage de la glace d'une patinoire n'est rentable que si les machines utilisées, qui pèsent plusieurs tonnes, peuvent effectuer un parcours rectiligne et court entre la glace et le lieu de vidange. Les virages sont sources d'usure du sol et des machines, tandis que le poste de responsable de la glace coûte trop cher lorsque les parcours sont longs. L'entretien des locaux, du sol et du matériel des installations sportives doit être aisé. Le sol des zones mouillées sera incliné et équipé pour assurer l'écoulement. L'évacuation de l'eau stagnante coûte et pose des problèmes d'hygiène.

La mise en œuvre d'un concept d'exploitation et d'un concept énergétique aide à optimiser les installations du bâtiment. Les techniques actuelles permettent de prévoir des systèmes énergétiques intégrés efficaces. Les installations sportives ont un grand volume, c'est pourquoi elles doivent être bien isolées. La taille et la forme de ces installations sont généralement prescrites par des règlements. Leur rentabilité peut être facilitée en choisissant – principalement pour les façades – des matériaux appropriés et pas trop onéreux, mais néanmoins aisés à entretenir et durables. Des investissements excessifs pèsent aussi sur la facture d'exploitation.

**Sûre:** les installations sportives doivent être en parfait état de fonctionnement. La sécurité des contrats les concernant doit aussi être assurée. Elles seront construites de façon à pouvoir être exploitées en tout temps et sans risque d'accident dû à un défaut de l'ouvrage.

**Esthétique:** les infrastructures sportives sont des constructions utilitaires et non des musées. Elles doivent pouvoir évoluer, notamment pour s'adapter aux modifications de règlements et aux tendances. De beaux bâtiments sont rarement efficaces au plan économique (p. ex. verre).

Il va de soi que les installations sportives ont aussi des ambitions architecturales concernant les formes, les couleurs et les matériaux. Malgré la masse inhérente à leur nature, il est souhaitable que les salles de sport et les patinoires couvertes ne ressemblent pas à des «hangars à Jumbos». Les hôtes et les spectateurs doivent s'y sentir à l'aise. Les locaux seront accueillants, clairs et équipés de manière à éviter l'éblouissement par la lumière du jour. Par exemple, les salles de fitness installées dans des abris anti-aériens ne sont plus guère courues.

### **Centres sportifs**

Si l'on regroupe plusieurs installations pour constituer un centre sportif, il faut prendre en compte des impératifs supplémentaires. La «composition des installations» revêt une grande importance. Elles doivent être associées de manière à se compléter au cours des saisons, à générer des synergies et à permettre un engagement optimal du personnel. Par exemple, les piscines et les patinoires se complètent judicieusement au long de l'année et leur combinaison est favorable au plan écologique, car elle permet d'utiliser rationnellement l'énergie. En revanche, l'intégration d'un sauna dans un centre de tennis ne génère aucune synergie. Un joueur de tennis venant de pratiquer son sport favori sera plutôt tenté par une bouteille d'eau minérale. La combinaison avec une piscine ou un centre de fitness est bien plus prometteuse.

### **Conclusion**

Une installation sportive conçue sérieusement par une équipe, réalisée selon les critères énumérés précédemment (pertinente, rentable et sûre) et satisfaisant aussi bien aux impératifs fonctionnels qu'esthétiques est considérée par les exploitants comme une installation fonctionnelle.

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

*Après Thônex en 2002, Sion en 2003, Champéry en 2005, Lugano en 2007,  
le prochain séminaire de Gestionnaires de Patinoire se déroulera à Meyrin en 2009  
avec la découverte d'une patinoire flambant neuve.*

\*\*\*\*\*

*A Lugano, le programme du séminaire a été copieux et intéressant.  
Encore un grand merci à Sandro, Antonella et tout le Service des sports  
pour l'accueil chaleureux, les transports et la visite des magnifiques installations.  
Nos amis « Tessinois » ont le sens de l'accueil, notre séjour sera inoubliable.*

\*\*\*\*\*

*Jacques Quantin, Directeur des Sports de la ville de Strasbourg nous a présenté  
l' « Iceberg », la Patinoire de Strasbourg, un concept alliant la dimension ludique  
et la performance sportive. Un document novateur à découvrir  
sur le site internet de l'A.P.A.R. & T : [www.patinoires.ch](http://www.patinoires.ch)  
L'Iceberg, une patinoire à visiter prochainement...*

\*\*\*\*\*

*Claude-Alain Henrioud, notre collègue de Neuchâtel, très discret, très modeste,  
et pourtant... Excellent golfeur, il a évolué plusieurs saisons en LNA et,  
dernièrement, lors d'un match des (anciennes) gloires, il a été le seul à marquer  
et à donner la victoire à son équipe ! Félicitations Claude-Alain,  
la LSHG a un interlocuteur à la hauteur...*

\*\*\*\*\*

*Notre Association a commandé 200 déambulateurs dont 150 sont déjà réservés. Au  
prix de Fr. 50.--/pièce, 50 déambulateurs sont disponibles pour les patinoires  
intéressées. Renseignements auprès de votre Comité*

\*\*\*\*\*

*Un sondage en France, effectué auprès de plusieurs centaines de patineurs (toutes  
les catégories d'âges), pour connaître les priorités selon une gamme de critères :  
1. qualité de la glace 2. confort et aiguisage des patins 3. Temps d'attente à la  
caisse. Surprenant et curieux ! Pourquoi pas un sondage chez nous pour mieux  
connaître les besoins, attentes et souhaits de notre clientèle ?*

\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »

## Evènement

## La patinoire couverte ouvrira ses portes à l'automne 2008

Après des années d'études, le Conseil municipal a délié les cordons de la bourse pour construire cette nouvelle infrastructure sportive attendue par de nombreux Meyrinois.

C'est fait! Tous les amateurs de sports de glace de Meyrin et de la région peuvent enfin se réjouir et faire des croix sur les jours du calendrier jusqu'en octobre 2008. Les élus ont voté le 6 mars dernier un crédit de CHF 15'335'400.- destiné à la réalisation d'une patinoire couverte dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> étape du Centre sportif. Dans la foulée, ils ont également signé un chèque de CHF 550'000.- pour acquérir tout le mobilier et le matériel nécessaires à cette nouvelle infrastructure.

Si le plan des travaux est respecté, le premier coup de pioche devrait être donné en juin, et c'est donc à l'automne de l'an prochain que les patineurs pourront se laisser glisser sur cette nouvelle surface. Maire et conseiller administratif délégué aux sports, Jean-Claude Ducrot s'est réjoui

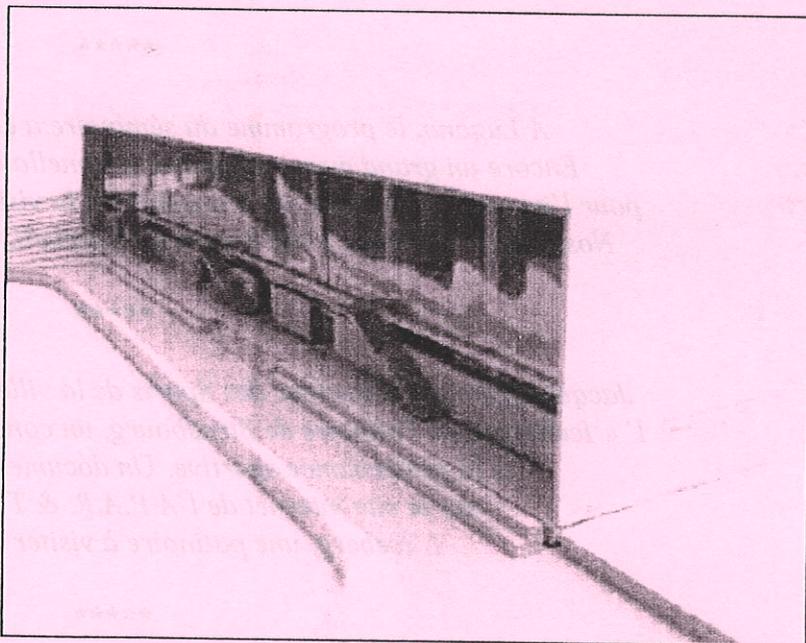
de cette décision: «Cela fait 18 ans que les clubs et les Meyrinois attendent une nouvelle patinoire.»

Le projet, il est vrai, a mis longtemps à mûrir. Des longues années. Au grand dam des membres du Club des patineurs contraints d'aller s'entraîner à des kilomètres de la Commune pour respecter les exigences du calendrier des compétitions.

Le 11 avril 2006, le Conseil municipal votait une résolution demandant de poursuivre les études et de plafonner le coût à CHF 15'000'000.-. Le projet a donc dû être redimensionné et le programme réduit.

**Bien intégré**

Des mandats d'études parallèles ont été confiés à cinq bureaux spécialisés.



Le projet choisi, fruit des cogitations du consortium Dolci-Tekhne à Lausanne, s'implante simplement et logiquement dans la pente du terrain selon l'image directrice du Centre sportif votée par les élus. L'entrée se fait par une esplanade accessible aussi bien de la rue des Vernes que du parking. La relation avec la patinoire extérieure est bien maîtrisée. L'architecture est simple. La structure est en bois lamellé-collé et le bâtiment est revêtu de plaques de verre évoquant la notion de glace.

**Prix garantis**

Le budget comprend la TVA. Le crédit a été présenté sur la base d'un devis général garanti par la signature d'un contrat entre la Commune, l'organe garant et le pool de mandataires. Le garant s'engage à faire en

sorte que le prix global résultant de l'estimatif ne soit pas dépassé lors du décompte final. A cet effet, l'assurance contractée par la Commune prévoit une franchise de CHF 120'000.- intégrée dans le crédit de construction.

A noter que le devis ne comprend pas les aménagements extérieurs qui dépendront de la réalisation du futur quartier des Vergers.

**Euphorie**

Tant à gauche qu'à droite de l'hémicycle, le crédit de construction ainsi que la somme nécessaire à l'achat du mobilier et du matériel ont été acceptés dans une quasi euphorie pré-électorale. Petit bémol chez les libéraux qui ont estimé que l'on aurait pu faire mieux. Les Verts

auraient souhaité la mise en place d'un partenariat régional ou entre le public et le privé pour mener à bien une telle réalisation.

La question de la végétalisation du toit de la patinoire a été à nouveau mise sur la table par Jean-François Girardet, indépendant. Une option jugée trop coûteuse que le Conseil municipal a renoncé à étudier. Elle aurait entraîné un dépassement de budget que les élus avaient décidé de bloquer. ■

M.M.N.

## PATINOIRE COUVERTE DE MEYRIN

### Présentation

Le 8 décembre 1978, la patinoire extérieure de Meyrin ouvrait ses portes au public et nous pouvons lire dans la plaquette de présentation de l'ouvrage qu'un espace était réservé pour la réalisation ultérieure d'un pavillon de services indépendant et de la couverture de la piste.

Dès les premiers tours de glace par les utilisateurs, l'absence de toit a provoqué les plus grandes discussions au niveau politique. Dans le même temps, les deux sections du Club des Patineurs de Meyrin se sont constituées et le nombre de leurs membres a augmenté considérablement.



Si les jours de beau temps la patinoire est le lieu privilégié du public, qui vient en grand nombre profiter d'une installation d'extérieur au cœur de la cité, les sections du club, elles, doivent souvent braver le froid, la pluie, le vent tout au long de la saison. Malgré ces inconvénients, la patinoire est fréquentée tous les soirs jusqu'à 22h30.

Depuis quelques années, un dimanche d'octobre est consacré à la "Fête de la Glace". Cette journée est organisée par le service des sports, sous l'égide de l'Association des Patinoires Romandes et Tessinoises et son slogan est "Toute la Romandie patine". Une trentaine de patinoires participent à cette fête dont le but est de promouvoir les sports de glace et de rendre plus populaire la pratique libre du patinage en famille ou en groupe. Durant cette journée, l'accès est gratuit et la location des patins à moitié prix. C'est l'occasion de vérifier l'engouement que génère cette patinoire à ciel ouvert!



La patinoire actuelle est exploitée de mi-octobre à début mars, alors que les championnats commencent déjà à fin septembre. Dès lors, les clubs doivent aller s'entraîner durant le mois de septembre dans d'autres patinoires couvertes romandes, notamment aux Vernets, à Thônex, à Morges, à Vallorbe ou à Leysin. La Commune finance la location de ces espaces, mais les risques et la fatigue liés à ces déplacements en semaine sont supportés par les clubs, les jeunes hockeyeurs et les parents.

En 2005, le club de hockey sur glace accédait à la 1<sup>ère</sup> ligue. La ligue suisse de hockey sur glace a alors accepté que Meyrin joue ses matchs en l'absence de toit, sachant que la Commune travaillait sur un projet de nouvelle patinoire couverte et fermée.

Toutes ces constatations n'ont fait qu'accentuer le besoin de créer une nouvelle patinoire, car l'idée de couvrir la piste actuelle n'était plus une option durable, cela n'augmentant pas l'offre d'heures d'entraînement.

Dès lors, depuis 2002, la commission des sports du Conseil municipal s'est penchée activement sur la 5<sup>ème</sup> étape du centre sportif, en définissant précisément les programmes de construction en collaboration avec les clubs utilisateurs.

La patinoire couverte fait partie des priorités de la 5<sup>ème</sup> étape du centre sportif, afin de répondre aux attentes du Club des Patineurs dont les deux sections font part d'un manque chronique d'heures d'utilisation de glace. La nouvelle patinoire permet de doubler la capacité d'utilisation et d'exploiter une salle couverte garantissant une qualité de glace régulière, indépendamment des conditions météorologiques.

Le public fait aussi part de son souhait de pouvoir bénéficier de plus d'heures pour la pratique libre de ce sport.

La solution proposée avec cette construction est la seule possibilité pour répondre favorablement à l'attente du Club des Patineurs en augmentant les heures d'entraînement et limitant le nombre de déplacements durant l'avant-saison.

#### Toute une région profite de ces installations

La réalisation d'une seconde patinoire à Meyrin répond de fait à un besoin régional. En effet, nous constatons aujourd'hui, déjà avec la patinoire extérieure, que le public et les membres des clubs proviennent des communes avoisinantes, de la France voisine et du canton de Vaud.

	Nb. tot. de membres	% jeunes	<i>Provenance des membres</i>		
			% Meyrin	% communes suisses	% France
CPM ARTISTIQUE	<b>140</b>	90%	41%	36%	24%
CPM HOCKEY	<b>155</b>	59%	29%	62%	9%

Cette répartition est particulière pour les sports de glace et elle n'est pas du tout la même pour d'autres sports, tels que le football, la gymnastique ou le basket-ball qui sont des disciplines qui se pratiquent dans des locaux scolaires ou dont le nombre de membre justifie la construction d'un ouvrage pour chaque commune (terrain de football notamment).

### Description du projet

Dans le cadre de la 5<sup>e</sup> étape de réalisation de son centre sportif, la commune de Meyrin a organisé, en février 2005, une procédure sélective à deux tours, dans le but de choisir un projet et d'attribuer un mandat à un groupement pluridisciplinaire constitué d'architectes, d'ingénieurs civils CVSE et de spécialistes en physique et acoustique bâtiment.

Au terme du 2<sup>e</sup> tour, en mai 2005, le collège d'experts a désigné comme lauréat le projet "Box-Play", élaboré par le groupement DOLCI-TEKHNE, sur la base des critères suivants:

- qualité urbanistique, architecturale, structurelle et fonctionnelle
  - qualité économique de la proposition
  - concept énergétique
  - offre financière d'honoraires
- Suite à diverses séances, la commune de Meyrin a donné mission de poursuivre les études en développant le projet avec un coût objectif de CHF 15.0 millions TTC (aménagements extérieurs, équipements d'exploitation et mobilier exclus).
- Le groupement a également estimé les coûts de la mise en conformité de la patinoire extérieure, selon les exigences de l'OCIRT.
- Le dossier de demande d'autorisation de bâtir a été déposé au DCTI le 9 janvier 2007.

### Financement

La commune de Meyrin, consciente de l'importance de développer des infrastructures sportives, a initié des discussions avec les communes avoisinantes pour chercher un investissement commun. Mais les préoccupations de chaque commune étant fort diverses, il n'a pas été possible de trouver un accord. De ce fait, le Conseil municipal a décidé d'aller de l'avant en engageant la commune de Meyrin toute seule. Plusieurs crédits ont été ouverts pour cet ouvrage:

2002	Crédit d'étude de la 5 <sup>ème</sup> étape	CHF 920'000.-
2007	Crédit de construction de la patinoire couverte	CHF 15'355'000.-
2007	Crédit pour les machines et le mobilier de la patinoire	CHF 550'000.-
2007	Crédit relatif à la réalisation des aménagements extérieurs	<i>(montant non voté à ce jour)</i>

### Renseignements

Pour tout renseignements complémentaires, M. David Genequand, chef du service des sports se tient à votre disposition, tél 022 782 82 82, [david.genequand@meyrin.ch](mailto:david.genequand@meyrin.ch)

Annexe: plan du site, et article du journal communal "Meyrin-ensemble"

DGE/nv 06.06.2007

## Nouveauté à Meyrin en 2007 !

Un mini golf sur la patinoire extérieure.

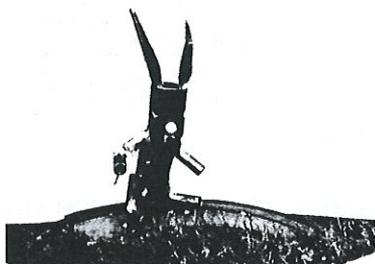
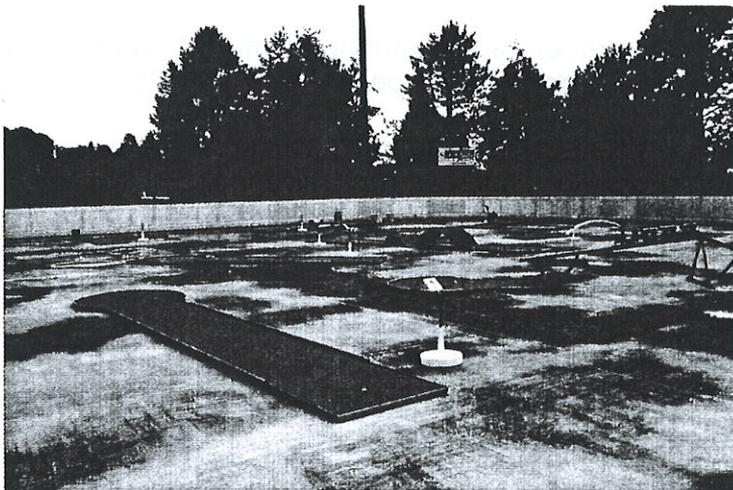
L'idée trottait depuis bien longtemps dans la tête de certains et aujourd'hui, le service des sports de la commune de Meyrin est heureux de pouvoir annoncer l'ouverture d'un mini-golf au centre sportif durant la période d'exploitation de la piscine.

Dans les années 80, trois terrains de tennis recouvraient la patinoire en été, mais il y a déjà bien longtemps que cette surface n'est plus utilisée pour le tennis. Cette surface de 1800 m2 restait vide et inoccupée. En 2000, une tentative de transformer cet espace en une piste de inline a fait long feu car des problèmes sont apparus avec la surface synthétique. Les déformations dues au soleil généraient des bosses et rendaient la piste inutilisable.

Les mini-golfs ne sont pas nombreux sur le canton de Genève et il nous paraissait intéressant de proposer ici une activité de plein-air, très prisée par les familles, qui ne demande pas d'être un grand connaisseur de ce sport et qui s'adapte parfaitement à l'espace laissé libre durant l'été par la patinoire.

Ainsi, dès le 16 mai, il est possible à tous les usagers de la piscine du centre sportif de venir s'amuser et se défier sur les 18 pistes que compte cet équipement. Ce matériel a été fabriqué par un artisan français, les pistes sont construites sur un solide châssis en acier et recouvertes d'une couche de tartan vert rendant le tout très roulant et agréable.

De la simple "plaine" au complet "petit train" en passant par les "chicanes" et "volcan", les thèmes sont variés et les difficultés grandissantes!



Le "lapin Bonnie" n'attend plus que vous!

Pour tout renseignement, David Genequand, chef du service des sports, tél 022 782 82 82  
[david.genequand@meyrin.ch](mailto:david.genequand@meyrin.ch)

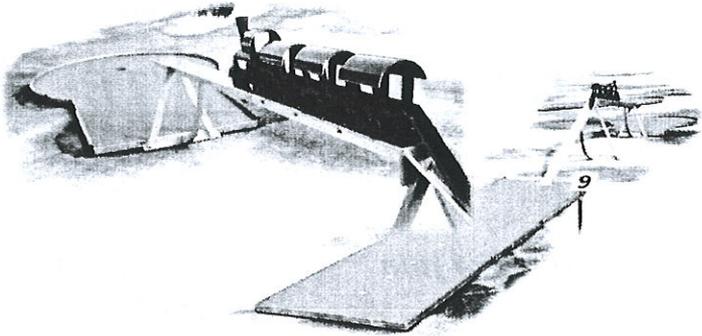
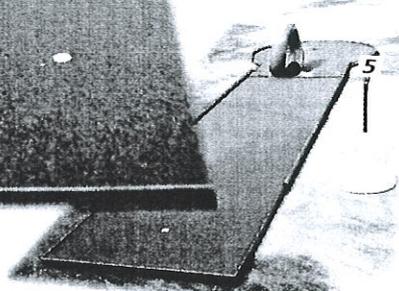
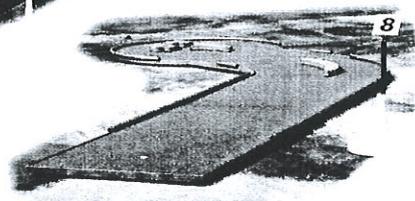
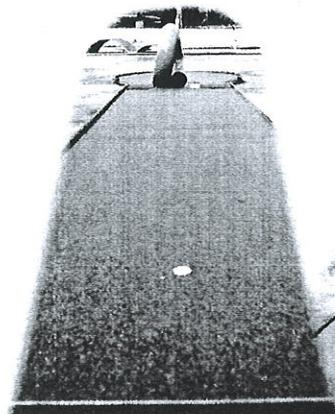
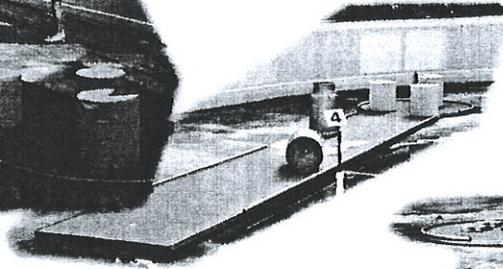
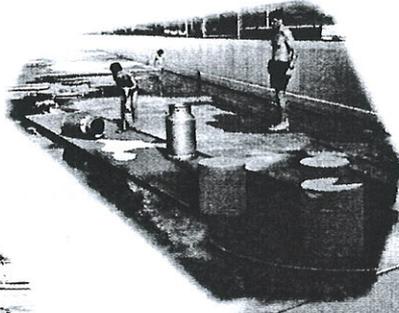
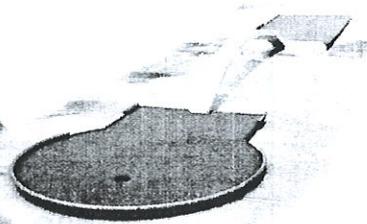
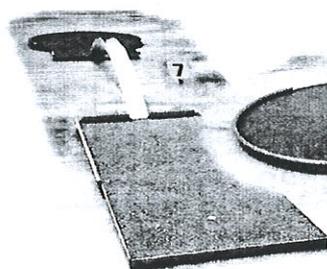
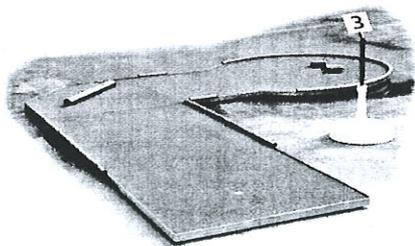
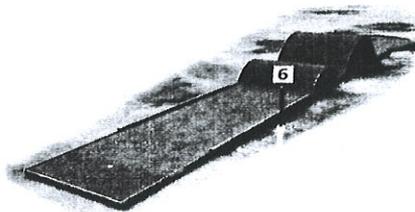
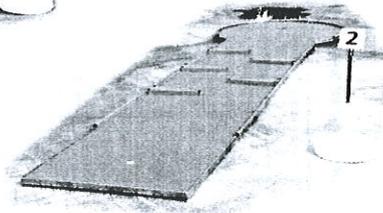
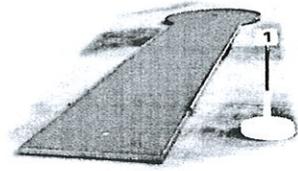
### Fiche technique:

- mini-golf 18 trous
- ouvert tous les jours du 16 mai au 2 septembre 2007 de 10h00 à 20h00
- tarif unique: CHF 3.- par parcours
- coût d'acquisition: CHF 57'000.-

remarque: l'accès préalable dans l'enceinte de la piscine est requis (payant)

COMMUNE DE MEYRIN

# Mini-golf



# Patinoires au Tessin

Nom	Lieu	Responsable
Valascia	Ambri-Piotta	
Faido		M. Luigi RIVA
Biasca		M. CHIECCHI
Bellizona		M. Gorge BERNASCONI
Ascona	Siberia	
Sonogno		
Pratto	Sornico	
Mezzovico		
Lugano	Pista Della Resega	Mme Antonella MAZZOLINI
Chiasso	Via Cattaneo	Mme Lara QUARTIROLI

Merci à nos collègues Tessinois de

vérifier et compléter le lieu et le nom du (de la) responsable de l'installation.

Dix patinoires au Tessin, on se réjouit de faire la connaissance de ces collègues !

**DATE IMPORTANTE 2008**

***Mercredi 4 juin***

Assemblée Générale  
Tramelan



Centre intercommunal de glace de Malley SA, Patinoire de Malley  
Chemin du Viaduc 14  
1008 Prilly VD

Ligue Suisse de Hockey sur Glace  
Case postale  
CH-8050 Zürich  
Tel. +41 44 306 50 50  
Fax +41 44 306 50 51  
E-Mail: info@swiss-icehockey.ch  
Internet: www.swiss-icehockey.ch

Zürich, le 12 janvier 2007

### Arena Committee de la LSHG

Mesdames, Messieurs,

Dans le courant de l'année dernière, nous avons restructuré les commissions de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace et partiellement nouvellement occupé. Nouveau, Pius Frey préside l'Arena Committee (anciennement commission des installations sportives).

Dans le cadre de cette fonction, Pius Frey dirige une équipe, qui sera à l'avenir à disposition des gérants de patinoires ainsi que de tous les clubs, en exerçant une fonction de consultation et de finalisation.

La LSHG donne plein pouvoir à l'Arena Committee pour le contrôle technique de toutes les patinoires ainsi que pour l'homologation selon leur aptitude à la ligue correspondante. L'Arena Committee contrôlera les patinoires existantes en s'annonçant de manière préliminaire. Les contrôles seront effectués à l'aide d'une liste de contrôle pour la Ligue Nationale ou la Ligue Amateur. Les directives et les recommandations du Arena Committee doivent être réalisées en temps utile afin que les patinoires puissent correspondre aux règlements valables de la LSHG.

En outre, l'Arena Committee sera - si cela est désiré - à disposition de tous les gérants de patinoires lors d'une transformation ou d'une nouvelle construction. Les transformations, les nouvelles constructions ainsi que les assainissements de patinoires sont soumis à une demande et doivent être présentés au Arena Committee avant la réalisation en deux exemplaires pour examen et approbation.

Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède et vous prions de soutenir les membres du Arena Committee lors de l'accomplissement de leur tâche.

Avec nos salutations les meilleures

### Ligue Suisse de Hockey sur Glace (LSHG)

Peter Zahner  
Directeur LSHG

Kurt Locher  
Administrateur LN Sàrl

Mark Wirz  
Administrateur LA

Hauptsponsorin \_\_\_\_\_

**PostFinance**  
SWISS POST

Gold-Sponsoren \_\_\_\_\_

**elco**



**Škoda**

**TISSOT**  
SWISS WATCHES SINCE 1853



PHOTOS CHARLY RAPPO

### «Les frites et les marrons!»

**Marie-Ange et Antonio Comello, 46 et 48 ans, avec leurs enfants Perle, 5 ans, et Luca, 7 ans**  
**Luca:** «J'aime les frites et aller vite!»

**Perle:** «Moi, j'aime les marrons... et aussi patiner.»

**Les parents:** «C'est le premier hiver que Perle et Luca passent en Suisse. Ils sont arrivés le 12 avril 2006 d'Haïti et c'est le troisième jour qu'ils patinent. Ici, il y a de l'espace. Tant mieux, car Luca est un vrai kamikaze!»



### «Un sentiment de liberté»

**Lucie Biasotto, 15 ans et demi, étudiante, Le Locle (NE)**

«J'adore venir patiner sur le lac des Taillères! Je pratique le patinage artistique et, d'habitude, je m'entraîne à la patinoire du Locle. Ici, la glace use peut-être un peu plus les patins, mais c'est tellement plus agréable. L'espace me donne un agréable sentiment de liberté.»



### «C'est idéal pour les gosses!»

**Katia et Basile Schwab, 35 ans tous les deux, avec leurs filles Amanda, 3 ans et demi, et Sorane, 1 an, La Chaux-de-Fonds**

«Ici, nous sommes en pleine nature, au milieu d'un paysage magnifique! Pour les enfants, c'est l'idéal. Je ne nous vois pas avec la petite dans son poussee à la patinoire des Mèlèzes.»

### «Nous jouons au hockey»

**Etienne Bel, 14 ans, Le Cerneux-Péquignot (NE)**

«Le lac gelé, c'est plus grand qu'une patinoire et on peut faire ce que l'on veut. Avec mon frère, on retrouve des copains pour disputer des matches de hockey. Nous jouons là où le moins de monde a patiné et où la glace a le mieux pris.»



### «En profiter tant que c'est gelé»

**Adrien Bel, 16 ans, lycéen, Le Cerneux-Péquignot (NE)**

«Le lac des Taillères est une patinoire naturelle. On s'y sent plus libre que dans une patinoire classique. La glace est solide, j'ai confiance. En fait, je n'ai jamais vu d'accident. Il faut en profiter tant que c'est gelé, car, s'il pleut dimanche, ce sera fichu.»

## Une cité résolument sportive

Une patinoire, une piscine, des salles de sport, des terrains de football et on en passe. Bref, Tramelan offre à sa population et celle des environs des installations sportives des plus performantes. Sans oublier celles du domaine privé, telles que les halles du Tennis club, aux Reussilles, ou encore les téléskis.

Tout cela a également un coût, chiffré annuellement à un million de francs. Une somme évoquée jeudi dernier par le conseiller municipal Jacques Muster qui, avec Jean-Claude Vuileumier, gestionnaire du Service sports tourisme loisirs bâtiments, animaient une séance d'information destinée aux sociétés sportives du village. Il a tout d'abord été question des projets en cours et à venir. Ainsi à la Marelle, c'est une nouvelle sono qui vient d'y être installée (50 000 francs). A la piscine du Château, on a raccordé les eaux usées à la step et cette année encore, si le peuple l'accepte en votation communale, des travaux de réfection sont devisés à 850 000 francs. Un projet de rénovation de la halle ouest fera prochainement l'objet d'un concours d'archi-

tecture. Côté patinoire, d'ici à 2010, une mise en conformité des installations de froid, ainsi que le remplacement des fonds des vestiaires sont devisés à 350 000 francs. Enfin, à la place des Sports, il en coûtera 17 000 francs pour remplacer la réception du saut en hauteur, sans oublier d'autres travaux remis à plus tard faute de moyens.

Après le succès en 2006 de la journée «La Suisse bouge», cette fête du sport pour tous sera agendée cette année le samedi 18 août, à la patinoire des Lovières. Au chapitre de la politique sportive communale, l'action d'aide aux sociétés sportives qui s'occupent de la formation des juniors sera poursuivie: 10 000 francs sont ainsi alloués annuellement par la commune.

Sachez, enfin, encore que le 17 mars aura lieu un karting sur glace à la patinoire. /mbo-réd

## Des anciens très applaudis

Un millier de personnes est venu honorer les 75 bougies du club. Preuve que le public neuchâtelois peut encore se mobiliser pour les grandes causes. Il faut dire que beaucoup d'entre eux étaient curieux de revoir les anciennes gloires sur la glace, en guise

d'amuse-bouche de la rencontre de première ligue. Lesdites légendes se sont exécuté sans rechigner. Chacun y a ainsi mis du sien pour embellir la fête couronnée, en fin de soirée, par un risotto géant.

Pour la petite histoire, Claude-Alain Henrioud a été le seul buteur de la rencontre

et a permis aux «jaune» – les anciens – de s'imposer contre l'équipe blanche, composée de joueurs de Young Sprinters des années 1980 et 1990.

**Equipe jaune:** Quadri; Chevalley, Divernois; Wehrli, Paroz, Henrioud; Martini. Coach: Francis Blank.

**Equipe blanche:** Miserez; Rentsch, Moser; Pahud, Jordan, Zingg. Coach: Marc Renaud. /JBE

# Le Canadien, une grande épicerie

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Cristobal Huet, commis dans la section des fruits et légumes, Saku Koivu à la caisse et Alex Kovalev à l'emballage.

Le scénario est hautement improbable. Mais il illustre bien l'impact économique du Canadien de Montréal. «Le club crée autant d'emplois qu'un gros magasin d'alimentation», dit Claude Montmarquette, professeur d'économie à l'Université de Montréal.

Une épicerie qui roule à plein régime: environ 1000 employés un soir de match et un chiffre d'affaires annuel de 81,5 millions US selon les estimations de *La Presse* réalisées à partir de la convention collective en vigueur dans la LNH. Mais une épicerie dont les retombées économiques dans le quartier sont, au mieux, faibles. Quand elles ne sont pas nulles. Ou carrément négatives, avancent certains économistes.

Philip Merrigan croit à l'impact positif du Canadien sur l'économie montréalaise. «Il y a des bénéfiques», dit le professeur d'économie de l'UQAM et auteur du livre *Dernière minute de jeu: les millions du hockey*, publié en 2004. Mais il est vrai que les emplois générés par les activités du Canadien sont des emplois de piètre qualité, à l'exception de quelques postes de cadres. Le hockey attire aussi des gens des États-Unis et de l'Ontario, même si l'impact touristique est moins important que dans le cas des Expos, très populaires dans le nord-est des États-Unis.»

Certains de ses collègues sont encore plus sévères. «Le Canadien ne génère

pas de retombées économiques directes», dit Claude Montmarquette. «Une partie des revenus du Canadien aurait été dépensée de toute façon dans l'économie locale», explique Pierre Lefebvre, professeur d'économie à l'UQAM.

Même s'il n'est pas d'un grand secours pour l'économie de Montréal, le Canadien reste l'une des rares vedettes parmi les institutions sportives et culturelles de la métropole. «Les grandes villes doivent avoir des attraits susceptibles d'intéresser les entreprises», estime M. Montmarquette. La qualité de vie d'une ville compte pour une entreprise qui essaie de recruter des cadres de haut niveau. C'est pour ça qu'elles ne s'établissent pas dans des villes où il n'y a pas de vie sociale. Le Canadien et l'Orchestre symphonique de Montréal contribuent à un tout. Ce sont des institutions importantes, surtout qu'il ne reste presque plus rien à Montréal! »

Le Canadien n'est donc pas une épicerie ordinaire. «Le club génère peut-être autant d'emplois qu'un magasin d'alimentation, mais aucun magasin ne projette une image aussi forte», tranche Claude Montmarquette.

Une image qui a une valeur commerciale, selon Joyce Julius & Associates, une firme du Michigan qui se spécialise dans l'évaluation de clubs sportifs. «Le sport est un bon véhicule pour attirer l'attention du marché américain, dit

**Le club crée autant d'emplois  
qu'un gros magasin d'alimentation  
mais les emplois générés sont  
de piètre qualité. Par contre,  
aucun magasin ne projette  
une image aussi forte.**

Eric Wright, vice-président à la recherche. Que ce soit dans les magazines ou à la télévision, le Canadien rejoint des gens qui n'entendraient pas parler de Montréal autrement. Ça peut être un facteur dans le choix d'une ville pour un congrès, par exemple.»

Selon l'économiste américain Andrew Zimbalist, les Montréalais sont bien placés pour savoir qu'une équipe de sport professionnel ne génère rien d'autre que des victoires, des défaites et parfois des championnats. «S'il n'y a pas eu d'impact quand les Expos, qui jouaient 81 matchs par année, sont partis, je ne vois pas comment il pourrait y en avoir dans le cas du Canadien, qui en dispute deux fois moins», dit le professeur au Smith College et auteur du livre *Sports, Jobs and Taxes: The Economic Impact of Sports Teams and Stadiums*, publié en 1997.

#### **Dans le rouge?**

Certains économistes ne sont pas d'accord. Ils prétendent au contraire que les millionnaires du hockey ont une influence réelle sur l'économie de leur ville d'accueil. Une influence néfaste.

Selon cette théorie, les millions engloutis par les Montréalais dans leur club de hockey engendreraient davantage de retombées économiques s'ils étaient investis dans un autre secteur d'activité. Au banc des accusés: les joueurs qui, au contraire du travailleur moyen, n'investissent pas tout leur chèque de paie dans l'économie locale.

Selon l'économiste Marc Lavoie, le raisonnement mérite réflexion. «Les joueurs du Canadien ne dépensent qu'une toute petite partie de leur salaire dans l'économie locale, explique le professeur de l'Université d'Ottawa. La plupart d'entre eux n'habitent pas Montréal toute l'année et n'y font pas leurs dépenses les plus substantielles. Ils épargnent aussi une bonne partie de leur salaire en vue de la retraite.»

En 1993, les économistes européens Jean-Jacques Gougnet et Jean-François Nys, du Centre de droit et d'économie du sport, se sont penchés sur l'impact négatif des clubs professionnels de soccer dans les petites villes en France. «Les joueurs n'y dépensaient pas leurs millions, explique Marc Lavoie. Dans le cas du Canadien, la plupart des joueurs ne viennent pas du Québec. Même le propriétaire est américain. Et je ne crois pas qu'il ait l'intention de réinvestir ses profits à Montréal.»

L'économiste Philip Merrigan n'embrasse pas la théorie voulant que le Canadien agisse comme un frein au développement économique de Montréal. «Il faut voir comment serait utilisé l'argent dépensé aujourd'hui pour le hockey, dit-il. Si une personne investit l'argent de ces billets de saison dans les actions d'une société étrangère, nous ne sommes pas plus avancés au plan des retombées économiques locales.»

Tout le monde s'entend au moins sur une chose: assurer la survie du Canadien est davantage une question de sentiments que de dollars.

«Comme bien de consommation, le hockey procure beaucoup de satisfaction, dit Philip Merrigan. Il serait très difficile à remplacer. Nous serions surpris de l'argent que les Montréalais seraient prêts à donner pour garder leur équipe.»

«On peut sauver une équipe pour des raisons sociopsychologiques, renchérit Marc Lavoie. Mais pas pour des raisons économiques. Ce devrait être le dernier argument invoqué.»

UNE **QUARANTAINE DE SOIRS** PAR ANNÉE - UNE CINQUANTAINE SI LE CLUB POUVAIT FINIR PAR GAGNER QUELQUES MATCHS EN SÉRIES -, LES JOUEURS DU **CANADIEN SAUTENT SUR LA GLACE** DU CENTRE BELL. **POUR TOUS CEUX QUI TRAVAILLENT** DANS L'AMPHITHÉÂTRE OU DANS LES COMMERCES DE LA RUE DE LA GAUCHETIÈRE ET DU QUARTIER AVOISINANT, IL S'AGIT D'**UNE MANNE ESSENTIELLE**. ILS ONT SOUFFERT DURANT LE LOCK-OUT. COMME LEURS **AFFAIRES ONT REPRIS** DE PLUS BELLE L'HIVER DERNIER, ILS ONT FINI PAR PARDONNER AUX PROPRIÉTAIRES ET AUX MILLIONNAIRES DU HOCKEY. CETTE ANNÉE, ILS ESPÈRENT UNE SAISON GAGNANTE. ET PAYANTE.

# L'homme à la Zamboni



L'homme qui conduit la Zamboni du Centre Bell, c'est lui: François Martindale.

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESS

Avant l'entrée en scène des joueurs du Canadien, ils sont environ 1000 employés à courir d'un bout à l'autre du Centre Bell. Ils occupent tous un rôle important. Mais ils n'ont pas autant de pression sur les épaules que François Martindale. Ce dernier n'est pas le nouvel ailier du club. Ni le défenseur offensif attendu depuis des lunes. Encore moins le successeur de Cristobal Huet. Il conduit la resurfaçeuse Zamboni.

Un soir de match, François Martindale dirige une équipe de huit personnes, qui peuvent toutes s'asseoir au volant de la Zamboni - du nom de son inventeur, l'Américain Frank Zamboni - en cas d'imprévus.

Durant le lock-out, la plupart des employés du Centre Bell ont été licenciés. Pas l'équipe d'entretien de la glace. Le Canadien n'a pu se passer de leurs services. Leur semaine de travail a toutefois été réduite de cinq à quatre jours. « Ce n'était pas agréable financièrement mais les gars ont pu se réapproprier leur vie, dit François Martindale. Ils ont enfin pu passer un hiver plus normal. »

Les employés du Centre Bell ont retrouvé leur Zamboni à temps plein la saison dernière. Ils ont célébré leur retour en gagnant la Coupe Stanley de leur profession : le Centre Bell a été désigné comme lieu de la meilleure patinoire de la LNH après un vote auprès des 30 équipes du circuit Bettman. Malgré ses succès, l'équipe de François Martindale ne s'assoira pas sur ses lauriers. « Nous profitons des matchs hors-concours pour nous remettre en forme nous aussi », dit-il.

# Le fief des Leafs

Gian Claudio souhaite toujours une victoire du Canadien. Sauf lors de la visite des Maple Leafs ou des Bruins. C'est que son restaurant Bâton Rouge est rempli de partisans torontois ou bostonais venus encourager leurs favoris. En affaires, le client a toujours raison.

« Ils sont très bruyants, ils prennent le contrôle du restaurant mais ce sont de bons clients », dit le gérant du restaurant situé à deux pas du Centre Bell.

Autrement, une victoire de l'équipe de Guy Carbonneau augmente les recettes du restaurant, qui affiche toujours complet deux heures avant un match.

« En cas de victoire, les gens prennent une autre tournée pour célébrer, dit-il. Et nous accueillons plus de nouveaux clients après le match. »

Un soir de match, l'établissement passe de huit à 18 employés. Ceux-ci ne s'en plaignent pas : les amateurs de hockey sont reconnus pour donner de généreux pourboires.

« Nos employés sont contents de travailler un soir de match, dit-il. L'ambiance est excellente. Et cette année, nous sommes en avance sur nos ventes, particulièrement au bar. »

# Toujours en séries

Chaque saison de hockey, c'est le même refrain. Le Canadien aura besoin de toutes ses ressources afin de se qualifier pour les séries éliminatoires de la Coupe Stanley. La Cage aux sports du Centre Bell, elle, n'a pas besoin de se tracasser. « Nous sommes en séries à longueur d'année! » s'exclame le directeur Jean Gaulin.

Les résultats des premiers matchs sont encourageants. Pas la fiche de l'équipe de Guy Carbonneau – deux victoires et quatre défaites en matchs préparatoires – mais bien les états financiers du restaurant. Selon Jean Gaulin, les revenus ont augmenté de 10 % comparativement à pareille date l'an dernier, qui marquait pourtant la fin du lock-out.

La Cage aux sports du Centre Bell est le plus important établissement de la chaîne de restaurants dont le propriétaire, SportsScene, est une société inscrite à la Bourse de Toronto. Les 41 parties à domicile du Canadien pèsent lourd dans la balance. Ces soirs-là, le restaurant emploie entre 80 et 100 personnes, au lieu de la vingtaine de serveurs et cuisiniers nécessaires en temps normal.

Mais il y a plus que les matchs présentés au Centre Bell. Lorsque les Glorieux sont à l'étranger, plusieurs fidèles s'y réunissent pour regarder leurs favoris. « Comme nous présentons tous les matchs de la LNH, les hôtels du centre-ville nous amènent plusieurs clients qui veulent voir jouer leur équipe favorite », dit M. Gaulin.

Le jour, les affaires tournent au ralenti. On y aperçoit parfois Guy Carbonneau, qui vient figurer son plan de match. Le propriétaire George Gillett est un autre client régulier. Par contre, pas de traces des hockeyeurs du CH ou de leurs adversaires. Quand ils se pointent au Centre Bell, c'est pour jouer au hockey!

## Hockey d'hiver

Les propriétaires d'espaces de stationnement autour du Centre Bell n'ont pas hâte au début de la saison de hockey. Ils attendent plutôt l'arrivée des premiers flocons.

Le stationnement Populaire, qui comprend 450 places devant le domicile du Canadien, n'affiche complet que lorsque l'hiver pointe le bout du nez. Autrement, les partisans préfèrent stationner leur voiture quelques rues plus loin. Ou choisir d'autres espaces de stationnement moins chers, un peu plus bas. « C'est plein quand il fait froid, dit le gérant Hung Minh. Par exemple, nous avons deux fois moins de clients lors d'un match d'avant-saison. »

Le prix de 20\$ – d'autres concurrents exigent jusqu'à 30\$ durant la fièvre des séries – encourage aussi certains amateurs de hockey à trouver des solutions de rechange.

Le stationnement Populaire emploie quotidiennement une quinzaine de personnes, souvent des étudiants qui travaillent à temps partiel. Les soirs les plus occupés: quand le Canadien joue et lors des spectacles au Centre Bell. Les préposés au stationnement préfèrent-ils les chansons de Madonna, les pirouettes de *Disney on Ice* ou les feintes d'Alex Kovalev? Au plan financier, la chanteuse l'emporte haut la main. Au plan artistique, les goûts ne se discutent pas.

## Taxi stationnaire

Les restaurants sont bondés. Il ne reste plus une seule place de stationnement. Les employés du Centre Bell vaquent à leurs occupations. Pendant ce temps, les chauffeurs de taxi attendent calmement à l'intérieur de leur véhicule. Ils n'ont pas la tête au hockey.

Les retombées économiques des matchs du Canadien ne profitent pas à tout le monde. Les taxis, qui ne bougent pas de leur repaire devant le Centre Bell, ne compteront pas sur des revenus supplémentaires ce soir.

« Le hockey est peut-être bon pour les restaurants et les hôtels, mais pas pour nous, dit Sam Alexander, qui conduit un taxi depuis sept ans. Les gens utilisent les transports en commun ou stationnent leur auto. »

Les chauffeurs de taxi ne consultent pas l'horaire du Canadien. Ils ont plutôt l'oeil sur le calendrier. C'est que les soirées du jeudi, du vendredi et du samedi sont de loin les plus payantes. La proximité du Centre Bell leur permet d'augmenter leurs revenus après les spectacles. « Mais il y a généralement plus d'ambiance autour du Centre Bell lors d'un match de hockey », dit le chauffeur de taxi, qui écoute parfois le match à la radio. Entre deux courses, évidemment.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Chris Higgins, employé... du Canadien de Montréal.

## L'employé mystère

Qu'ont en commun un directeur et un gérant de restaurant, un chauffeur de taxi, un préposé au stationnement, un conducteur de Zamboni et un jeune Américain de 23 ans ?

C'est que Chris Higgins, qui a abandonné ses études à la prestigieuse Université Yale pour venir travailler à Montréal, est aussi au Centre Bell tous les soirs de match. Son emploi : ailier gauche du Canadien. Son salaire annuel : 673 000 \$US.

Repêché en première ronde par les Glorieux en 2002, il a fait ses classes pendant deux saisons avec le club-école de Hamilton avant de faire le grand saut avec le Tricolore l'an dernier.

Cette saison, on fonde de grands espoirs sur Higgins, le deuxième marqueur de l'équipe l'an dernier (23 buts en 73 parties). L'entraîneur Guy Carbonneau compte l'utiliser sur le premier trio en compagnie du capitaine Saku Koivu et de Michael Ryder.



**repelec**  
moteurs s.a.

Un service de dépannage  
24 heures sur 24  
079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarrateurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

**Repelec Moteurs SA**  
révise sur site ou en atelier  
toutes marques de pompes  
et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de  
production, nous proposons  
des **contrôles périodiques**.  
Des mesures vibratoires  
et électriques permettent de  
prévoir le 90% des pannes.

Grâce à une méthode  
développée par l'EPFL,  
nous pouvons également  
vous aider à réaliser  
des **économies d'énergie**.

**Repelec Moteurs SA**  
1095 Lutry  
Tél: 021/791 45 75  
Fax: 021/791 12 47